



MAURITANIE

RAPPORT ANNUEL CONJOINT

2007

Mars 2008

SOMMAIRE

1. Résumé	2
2.1 Mise à jour de la situation politique, économique et sociale	3
<i>2.1.1 Mise à jour de la situation politique,</i>	<i>4</i>
<i>2.1.2 Mise à jour de la situation économique</i>	<i>9</i>
<i>2.1.3 Mise à jour de la situation de pauvreté et la situation sociale</i>	<i>12</i>
2.2. Examen de la coopération passée et en cours	12
2.3. Cohérence des Politiques (CDP)	13
2.4 Stratégie conjointe UE-Afrique, Stratégies pour le Pacifique, et les Caraïbes	15
2.5 Coordination des bailleurs et harmonisation	16
2.6. Dialogue dans le pays avec l'ON et les ANE, les autorités locales et les Parlements nationaux	17
2.7 Conclusions	18
ANNEXES	19

1. Résumé

La Mauritanie a connu une année 2007 riche en événements politiques, économiques et sociaux, consacrant la voie démocratique que le pays vient d'entamer.

C'est ainsi qu'**au niveau politique** la mise en œuvre du processus électoral s'est poursuivie et a abouti à l'élection démocratique du Président de la République, attestée aussi bien par les observateurs nationaux qu'internationaux, et à la constitution des différentes institutions démocratiques prévues par la constitution dont les deux chambres du Parlement et la Haute Cour de Justice.

Ces élections démocratiques et le succès financier qu'a été le Groupe Consultatif ont créé d'importantes attentes au sein de la population mauritanienne et le nouveau gouvernement s'est retrouvé face à de nombreux défis tels que le retour des réfugiés, le règlement du passif humanitaire, la modernisation de l'Etat etc.

Tout cela dans un **contexte économique national et international difficile** (pertes et faillite des entreprises publiques, montée des prix de certaines denrées et du baril de pétrole) et dans le cadre d'une réduction importante des ressources pétrolières par rapport à ce qu'escomptait la Mauritanie.

Sur le plan intérieur, des réseaux de trafic de stupéfiants ont été découverts, les agressions et vols à Nouakchott ont augmentés et des actions terroristes se sont produites créant un climat d'insécurité que les autorités s'efforcent d'endiguer en renforçant la lutte contre le terrorisme et la vente des stupéfiants.

Au niveau de la coopération avec l'Union européenne, cette fin année a été marquée par la clôture des consultations Article 96 et du dialogue politique renforcé au titre de l'article 8 de l'Accord de Cotonou.

La mise en œuvre des actions de coopération avec l'Union Européenne s'est améliorée après les retards qu'elles avaient connus à cause de problèmes liés à l'insuffisance des capacités des administrations et des sociétés retenues pour exécuter les travaux, et aussi du fait que les assistants techniques n'avaient pas pu être recrutés à temps.

Au 31 décembre 2007, la Mauritanie a engagé la totalité des ressources du 9^{ème} FED et a récupéré 3,7 millions Euro qu'elle avait perdu lors de la revue de fin de parcours. Ce dernier montant concerne le financement des appuis à la réforme des transports et aux médias que les autorités considèrent comme actions fondamentales pour la bonne gouvernance et dont le calendrier d'engagement a pu être finalement respecté.

La programmation du 10^{ème} FED a été faite et la disponibilité d'études réalisées sur les TCF du 9^{ème} FED ainsi que la continuité des domaines du 9^{ème} FED devraient garantir une meilleure mise en œuvre et surtout un démarrage rapide des activités. Aussi, l'enveloppe initialement accordée à la Mauritanie a été augmentée de 25% du fait de la pertinence des mesures de gouvernance pris par le gouvernement.

Par ailleurs, la Mauritanie a connu un afflux massif de candidats à l'immigration illégale vers l'Europe et tous les efforts ont été déployés avec le concours de l'Union Européenne et de

l'Espagne, premier pays ciblé, pour endiguer ce phénomène. "Le 10ème FED accordera une place importante aux questions des migrations, y compris la lutte contre l'immigration clandestine."

La Mauritanie a poursuivi les négociations des APE avec le concours de la CEDEAO avec laquelle un accord de coopération doit être conclu avant la signature de l'APE.

Enfin des négociations pour la révision de l'Accord de pêche ont commencé. Ces négociations viseront la fusion des deux dernières phases en une seule de 4 ans.

2. La situation politique, économique, sociale et environnementale

2.1. La situation politique

L'année 2007 a été marquée par les élections sénatoriales et présidentielles qui se sont tenues selon le calendrier prévu à cet effet.

Le 21 janvier, le premier tour des **élections sénatoriales** s'est passé dans le calme et sans incident majeur. 53 sénateurs ont été élus par les conseillers municipaux par suffrage universel indirect et secret à travers un bulletin unique. A l'issue des élections, le **Mithaq**, -coalition réunissant les partis appartenant à l'ex-majorité (17 partis) et le Rassemblement des Indépendants- est majoritaire au parlement.

Le 25 mars 2007 et au terme du second tour de l'**élection présidentielle**, **Monsieur Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdellahi**, soutenu par le Mithaq, est élu président de la République devant Monsieur **Ahmed Ould Daddah** de la Coalition des Forces du Changement Démocratique. Le Conseil Constitutionnel confirme cette élection le 29 mars lors de la proclamation définitive des résultats.

Au final, la transition politique est réussie puisque les élections se sont tenues comme prévues, les autorités transitoires ont respecté leur engagement de laisser le pouvoir et toutes les missions d'observation, internationales et nationales, ont salué la Mauritanie pour avoir réussi à tenir des élections jugées comme « un modèle de la démocratie ».

Le 20 avril, M. Zein Ould Zeidane (candidat arrivé troisième aux élections présidentielles) est nommé Premier Ministre et a été chargé de former un nouveau Cabinet Ministériel.

Par la suite, le 26 avril, au cours d'une première séance des deux chambres du Parlement ont été élus respectivement président de l'Assemblée nationale et président du Sénat. M. Messoud Ould Boulkheir, candidat de l'APP aux Présidentielles et M. Ba Mamadou dit M'baré; marquant ainsi le retour au fonctionnement normal des institutions.

La politique nationale présentée par le Premier Ministre devant l'assemblée nationale le 31 mai affiche une certaine continuité avec les engagements pris par le pouvoir de transition en faveur d'un Etat de Droit et d'une économie assainie. Le programme gouvernemental définit **quatre axes d'interventions prioritaires**: (i) droits humains fondamentaux et ancrage de la culture démocratique, (ii) modernisation de l'Etat et meilleure gestion de la gouvernance, (iii) croissance économique et lutte contre la pauvreté et (iv) secteurs sociaux. Et concentre ses efforts sur la réalisation d'un vaste programme de réformes.

Le nouveau gouvernement a également affiché une volonté claire d'ancrer et de consolider la démocratie au travers notamment de la mise en place d'une politique rigoureuse de contrôle, de suivi et d'évaluation couronnée par le principe de la récompense et de la sanction à tous les niveaux.

On notera au cours de l'année écoulée, les événements importants suivants :

Au niveau de la scène politique nationale: l'adoption le 7 mars par le Conseil des ministres et pour la première fois, d'une loi portant statut de l'opposition démocratique; la reconnaissance par le ministre de l'Intérieur, le 3 août 2007, de 18 nouveaux partis politiques,

ce qui porte à 56 le nombre de partis officiellement reconnus et la création fin 2007 du Pacte national pour la Démocratie et le Développement (PNDD) qui soutient le Président et dont le président est le Ministre Secrétaire Général de la Présidence, M. Yahya Ould Ahmed el Waghef.

L'année 2007 a vu la promesse électorale présidentielle d'un **retour organisé des réfugiés mauritaniens** prendre corps. Le 16 juillet, la Commission chargées des déportés et du passif humanitaire entame une tournée au Sénégal et un accord entre le HCR et les gouvernements mauritaniens et sénégalais sera signé, et le 20 novembre les Journées de concertations sur les réfugiés et le passif humanitaire ont lieu; levant le tabou qui pesait sur ces dossiers. Le 8 août, les députés approuvent la loi criminalisant et sanctionnant l'esclavage.

Au niveau social, 2007 a été marqué en juin par des **manifestations** dues à la pénurie d'eau à Nouakchott et à l'augmentation du bidon d'eau qui s'en est suivi; dans certains quartiers un baril d'eau a pu attendre jusqu'à 1500 UM voir 2000UM (3-5 €). L'exaspération de la population devant l'inertie du gouvernement face aux disparités flagrantes qui existent entre quartiers n'ont fait qu'augmenter les tensions et le mécontentement général.

Au mois d'octobre et de novembre, la population a manifesté son mécontentement face à la hausse des prix des denrées premières et à la détérioration de leurs conditions de vie. Ces manifestations ont été importantes à l'intérieur du pays (principalement à l'Est) mais moindre à Nouakchott.

La population est déçue par le fait que l'élection d'un gouvernement démocratique ne se traduise pas *immédiatement* par une amélioration de leurs conditions de vie.

On a pu noter une **détérioration de la sécurité intérieure** marquée par l'augmentation dans la capitale des agressions, notamment physiques, et des vols, par la découverte d'un important trafic de drogue avec la saisie de 650 et 900 kg de cocaïne en mai et juin mais surtout par l'assassinat de 4 touristes français le 24 décembre près de la ville d'Aleg et trois jours plus tard, par la mort de 3 militaires mauritaniens tués dans une embuscade près de la base d'El Ghallaouiya, au nord-est d'Atar.

Ces derniers événements ont eu pour conséquence l'annulation du Rallye Paris Dakar malgré les assurances données par les autorités mauritaniennes quant à la mise en place d'un dispositif sécuritaire sur tous les parcours retenus et la suppression de certains vols charters de transport de touristes.

Sur le plan international, on peut noter la tenue **du Groupe Consultatif pour la Mauritanie**, présidé par le Premier Ministre à Paris le 4, 5 et 6 décembre lors duquel ses partenaires techniques et financiers se sont engagés à accorder une assistance extérieure évaluée à 2,1 milliards de US \$.

Au delà du succès financier, ce CG a été pour la Mauritanie l'occasion de gagner en crédibilité et en sérieux vis-à-vis des bailleurs de fonds. Le gouvernement mauritanien est sorti renforcé de ce CG mais le programme de développement qu'il a présenté est ambitieux et devra faire face à un certain nombre d'écueils tels que la nécessaire amélioration de la capacité d'absorption/fonctionnement de l'Etat, l'opportunité de l'alignement et de l'harmonisation de l'aide, et le soucis de la soutenabilité de la dette.

2.1.2 La situation économique ¹

2.1.2.1 Cadre général

Les objectifs du programme d'actions du Gouvernement, mis en place en Avril 2007, sont : (i) consolider et approfondir la démocratie ; (ii) renforcer la gouvernance ; et (iii) intensifier les efforts visant à stimuler la croissance économique et à lutter contre la pauvreté. Il s'agit, en particulier, d'accroître l'efficacité de l'intervention de l'État, de promouvoir le développement du secteur privé, de lutter contre la corruption, d'améliorer la gestion des finances publiques et de mettre en place des programmes d'urgence intégrés dans les zones les plus pauvres. La réalisation de ces objectifs est guidée par le second plan d'actions du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) 2006-2010 et se fera dans le respect des équilibres macro-économiques.

2.1.2.2 Croissance économique et prix

En raison des difficultés techniques que connaît le secteur pétrolier, la croissance du PIB réel global a été limitée à environ 1% en 2007. Hors secteur pétrolier, la croissance économique a été soutenue à 5,7%, tirée essentiellement par le rattrapage des secteurs de l'agriculture et des constructions et travaux publics ainsi que par le dynamisme du secteur minier. En termes nominaux, le PIB est estimé à 723,62 Milliards d'UM, correspondant à l'équivalent de 2,76 Milliards \$US soit une baisse de 0,7% comparativement à l'année 2006. Le PIB nominal non pétrolier a été de 667,36 Milliards d'UM (2,55 Milliards \$US), soit une progression de 17,3%.

Du fait de la hausse substantielle des prix de l'énergie et d'un certain nombre de produits alimentaires importés, le taux d'inflation s'établirait à 7,3% en moyenne annuelle en 2007. Toutefois, en glissement annuel, l'évolution des prix à la consommation a sensiblement ralenti : l'inflation est ainsi passée de 8,9% à fin 2006 à 7,4% à fin décembre 2007, du fait principalement d'une décélération des prix des produits alimentaires et des transports observée durant le dernier trimestre de l'année, et de la poursuite du resserrement de la politique monétaire et budgétaire.

2.1.2.3 Evolution du PIB 2007 par secteur

a) Secteur primaire

Le secteur primaire connaîtrait une reprise en 2007 avec une croissance de la valeur ajoutée estimée à 3,6% et 11,8%, respectivement en réel et en nominal. En conséquence, sa contribution à la formation du PIB s'est améliorée pour se situer à 17,2%, soit 2 points de plus que son niveau de 2006.

Dans le sous-secteur de *l'agriculture*, la valeur ajoutée à prix constants s'est accrue de 5% en 2007 (contre une baisse de 8,4% en 2006), soutenue essentiellement par les efforts engagés et relatifs, notamment, à la mise en valeur de nouvelles superficies rizicoles, à la protection contre les ennemis des cultures et la couverture des besoins en intrants et équipements ainsi que la construction/réhabilitation de barrages. En termes nominaux, la valeur ajoutée du sous-secteur s'établit, en 2007, à 23.191 Millions d'UM, soit une augmentation de 13% par rapport à 2006.

¹ Les données sur la situation économique pour l'année 2007 sont encore des estimations.

La croissance du sous-secteur de *l'élevage* est estimée à 3% en termes réels et à 10,9% en valeur nominale en 2007. Le sous-secteur a bénéficié de la disponibilité de fourrages et des mesures relatives à la couverture vaccinale du cheptel.

La production du sous-secteur de la *pêche* connaît une reprise spectaculaire en 2007 en sa composante « pêche industrielle » dont les estimations de prises se chiffrent à 822.922 tonnes, contre 491.863 tonnes en 2006, soit une augmentation de plus de 67%. Il en résulte une progression de la valeur ajoutée réelle de 5,0%. En valeur nominale, le PIB enregistrerait une croissance de 13%.

b) Secteur secondaire

Le bilan de l'année écoulée n'a pas été satisfaisant pour le secteur secondaire avec une valeur ajoutée en termes réels qui s'est établi à seulement 91.462 MUM, affichant ainsi une baisse de 8,7% en comparaison à son niveau de 2006 (100.158 MUM). Exprimée en termes nominaux, la valeur ajoutée du secteur baisserait de 22,4%. Le secteur a souffert au cours de cette année des difficultés du sous-secteur pétrolier. Sa part dans le PIB courant global passe ainsi de 43,4% à 34% entre 2006 et 2007.

Le sous-secteur des *industries extractives* couvre les activités d'extraction de fer, de cuivre, d'or et du pétrole. Les données disponibles actuellement donnent une valeur ajoutée en termes réels de 47.327 MUM, contre 57.882 MUM en 2006, soit une baisse de 18,2%. La bonne tenue des autres activités extractives a été annihilée par la chute de la production pétrolière qui n'a été que de 5,41 Millions de barils au cours de l'année 2007, enregistrant ainsi une diminution de plus de moitié (51,7%) comparativement à 2006.

L'appréciation globale des prix des produits sur le marché international n'a pu compenser la baisse en volume du sous secteur pétrolier, ce qui s'est traduit également par une baisse de la valeur ajoutée nominale de 31,3%.

La valeur ajoutée réelle des *activités manufacturières* passe de 16.029 à 16.576 MUM entre 2006 et 2007, soit une augmentation de 3,4%. En valeur courante, la progression de la valeur ajoutée du sous-secteur est de 11,3% en 2007.

Après deux années de décélération, le sous-secteur des *constructions et travaux publics* a retrouvé un certain dynamisme en 2007 avec une croissance de la valeur ajoutée réelle de 5%. La valeur ajoutée à prix courant est passée de 40.034 MUM en 2006 à 45.247 MUM en 2007, correspondant à une augmentation de 13%.

c) Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire a connu une croissance soutenue de 5,1% en termes réels et de 15,4% en valeur nominale en 2007. Son poids dans le PIB s'établit à 39,5%, soit un gain de 5,7% par rapport à l'année précédente. Le secteur reste ainsi le premier contributeur à la croissance économique avec 2,4% en 2007.

Le PIB réel du sous-secteur des *transports et télécommunications* passe de 23.323 à 25.352 MUM entre 2006 et 2007, soit une croissance de 8,7%. Cette performance semble liée à l'accroissement des activités du sous-secteur que traduisent l'expansion du parc automobile et la poursuite du dynamisme de la composante télécommunication. En termes nominaux, la valeur ajoutée croîtrait de 17%.

Le sous-secteur *Commerce-restaurant-hôtels* a enregistré une croissance en termes réels de 6% en 2007. La croissance en valeur nominale est de 14,1%.

Quant à la production non marchande, elle est marquée en 2007 par une croissance nominale du sous-secteur des *administrations publiques* (APU) de 18,3%, consécutive à l'augmentation des salaires décidée en début d'année. En termes réels, la progression de la valeur ajoutée du sous-secteur est de 3%.

2.1.2.4 Secteur extérieur et situation monétaire

Le déficit du compte courant de la balance des paiements s'est creusé en 2007, pour se situer à l'équivalent de 6,7% du PIB, contre seulement 1,3% du PIB en 2006. Cette contreperformance est due essentiellement à la baisse des exportations de pétrole conjuguée à l'impact négatif de la hausse des prix à l'importation. Les réserves officielles de changes s'élèvent à environ 148 Millions de dollars US, soit l'équivalent de 1,8 mois d'importations de biens et services². Le taux de change par rapport au dollar est resté stable à 268,6 du fait de l'intervention de la BCM visant à limiter l'impact en termes d'inflation de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar.

Globalement, les exportations en valeur des produits de la pêche se sont élevées à 64.032 millions d'UM en 2007, enregistrant une progression de 39.2% par rapport à 2006. En volume, ces exportations ont atteint un niveau de 143036 tonnes en 2007, réalisant ainsi une hausse de 31.2%.

Les exportations de pétrole se sont élevées à 647.801 tonnes, en forte baisse (-54.8%) par rapport à 2006. En valeur, ces exportations ont été estimées à 87.552 millions d'UM, en repli de 48.7% par rapport à l'année précédente, plus du fait de la baisse du volume exporté que d'un effet prix puisque le cours du brut sur le marché international a atteint des records en 2007. La production journalière a diminué de forme constante depuis le début de l'année, d'une production moyenne de 20.000 barils/jour en janvier, la production moyenne de décembre se situe hauteur les 10.000 barils/jours en décembre.

Au cours de l'année 2007, les échanges commerciaux de la Mauritanie (hors pétrole) se sont élevés à 632.106 millions d'UM, en repli de 36.7% par rapport à 2006. le déficit commercial global a été de 107.478 millions d'UM, contre un excédant de 48.249 millions en 2006.

Les revenus de la pêche représentent le 66.56% du total des recettes non fiscales et les recettes pétrolières (net) représentent presque 11% des recettes totales y compris les dons. Les recettes pétrolières (net) se chiffrent à 19.89 milliards d'UM et les dons à 16.3 milliards d'UM. Le Balance du TOFE 2007 est en annexe

L'encours de la dette extérieure publique est passé de 2,38 Milliards \$US (87,7% du PIB) en 2006 à 2,53 Milliards \$US (91,5% du PIB) en 2007, alors que le service, rapporté aux exportations, s'est établi à 6,5% en 2007, contre de 6,3% en 2006.

La politique monétaire est restée prudente en 2007, guidée par les objectifs de réduction de l'inflation. La masse monétaire (M2) s'établirait à 205,6 Milliards d'UM à fin décembre 2007, soit une progression de 15,5% par rapport à fin 2006. Après avoir fortement augmenté durant la période ayant précédé les élections, la part de la monnaie en circulation dans la masse monétaire a retrouvé un niveau normal. Les crédits à l'économie ont accéléré (+14,6%, contre seulement 7,2% en 2006) dopés principalement par le rebond dans le sous-secteur de la

² A l'exception des importations des industries extractives et des importations financées par l'aide extérieure.

construction et les avances consenties à certaines entreprises publiques. Les taux d'intérêt sur les bons du Trésor sont restés compris entre 11% et 13%, tandis que le taux d'escompte de la BCM a été réduit de 14% à 12%.

2.1.2.5 Gestion des finances publiques

Le solde budgétaire hors dons et pétrole serait déficitaire de 8,2% du PIB (hors pétrole) en 2007, alors qu'un déficit de l'ordre de 8,5 % était prévu dans le cadre du programme. Cette bonne performance résulte principalement du niveau plus élevé que prévu des recettes fiscales et du faible taux d'exécution des dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures, qui ont plus que compensé le faible niveau des recettes non fiscales provenant du secteur de la pêche et des dividendes des entreprises publiques. Les recettes de l'Etat (hors dons et pétrole) sont ainsi estimées à 159,5 Milliards d'UM (23,9% du PIB hors pétrole), soit un accroissement de 3,9% par rapport à 2006. En intégrant les revenus pétroliers, les recettes publiques hors dons sont chiffrées à près de 184 Milliards d'UM. La pression fiscale s'est établie à 15,1% en 2007, contre 17,1% l'année précédente, enregistrant ainsi une baisse de deux points.

Les dépenses de l'Etat enregistrent en 2007 une progression quasi-identique à celles des recettes (+3,8%), pour s'établir à 214,2 Milliards d'UM (32,1% du PIB hors pétrole). Suite à la réorganisation des départements ministériels intervenue en avril 2007 et afin de permettre le financement des nouvelles priorités du Gouvernement, une Loi de finances rectificative (LFR) a été adoptée en Août 2007. Cette LFR prévoit pour 6 Milliards d'ouguiya (soit l'équivalent de 0,9 % du PIB hors pétrole) de nouvelles dépenses qui ont été financées par des recettes additionnelles et des économies de dépenses de biens et services.

Afin de limiter l'impact de la baisse des recettes pétrolières sur le niveau des réserves du Fonds national des revenus des hydrocarbures (FNRH), la contribution du fonds au budget a été revue à la baisse, et la position du Trésor vis-à-vis de la BCM ainsi que l'émission de bons du trésor ont été ajustées en conséquence.

Par ailleurs, le Gouvernement s'est attelé en 2007 à la préparation d'un Cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) 2008-2010. Le CBMT, qui a servi de base à l'élaboration de la Loi de finances 2008, constitue une étape importante vers la levée des contraintes identifiées en matière d'allocation des ressources budgétaires. L'élaboration de cet outil traduit ainsi la volonté du Gouvernement de baser les allocations de crédits sur des objectifs sectoriels conformes aux priorités nationales, mais aussi de se doter d'un outil de dialogue, afin de permettre un débat budgétaire documenté entre les différents secteurs et entre le Gouvernement et le Parlement.

La gestion des finances publiques en Mauritanie a un passé très sombre. On peut extraire d'une manière générale la très faible qualité de la gouvernance budgétaire et financière aggravée par une extrême tolérance aux actes multiples de corruption, non sanctionnés malgré les dispositions légales et réglementaires.

La mobilisation des ressources est très déficiente, eu égard au trop faible rendement des administrations fiscales, tant en termes d'enrôlement que de collecte et de recouvrement, l'existence de larges secteurs échappant à l'impôt sous toutes ses formes, l'effet de la corruption, comme les lacunes de la coordination avec les départements en charge de la mobilisation des recettes non fiscales.

Concernant la programmation budgétaire, la médiocrité des résultats passés pouvait s'expliquer par un défaut de vision de long terme et de ses déclinaisons opérationnelles, l'utilisation inadéquate des CDMT, global comme sectoriel, comme instruments de chiffrage et d'arbitrage des politiques et des résultats escomptés, la centralisation excessive du dispositif, la gestion non intégrée de la dette extérieure. Par ailleurs l'éclatement de la loi de finances, séparant dépenses nationales et investissements financés par l'extérieur qui sont exécutés en dehors du processus budgétaire, comme l'absence de classification fonctionnelle effective empêchaient la bonne articulation des dépenses courantes et des immobilisations, tout en réduisant fortement la lisibilité de la dépense publique. En outre, la capacité du Parlement pour analyser la programmation budgétaire est très médiocre. Malgré les efforts de la coopération Allemagne (GTZ) qui fourni un appui à la Commission de Finances de l'Assemblée générale, la réception tardive e incomplète des documents rend très difficile un analyse précis. Au niveau du Sénat, les capacités d'analyse son encore plus défailantes.

Les procédures d'exécution de la dépense étaient alors entachées de graves irrégularités, à commencer par l'opacité du système et le poids des dépenses et frappées de très lourdes déficiences, avec la lourdeur de procédures très centralisées et la longueur des délais, la multiplicité des procédures d'exécution trop souvent dérogoires (les demandes de règlements immédiats, qui existent toujours) ou trop différenciées selon le mode de financement, l'absence d'un système de gestion de la trésorerie et de régulation budgétaire, l'absence de rapprochement entre les comptes du Trésor et ceux de la Banque centrale et l'absence d'informations fiables sur les recettes et les dépenses.

D'une manière plus spécifique, la gestion des marchés publics était grevée par la faible transparence des procédures, la lourdeur des procédures, le contrôle généralisé de la commission centrale des marchés, la non égalité des candidats non résidents aux marchés publics, l'absence de recours, malgré les actes répétés de surfacturation, l'abus des biens sociaux, les attentes illicites et le favoritisme.

Enfin les dispositifs de contrôle interne et externe ne jouaient pas leur rôle, qu'il s'agisse du contrôle financier, de l'Inspection général des finances, ou sur le plan externe, du parlement et de la Cour des comptes, jugée peu fonctionnelle et trop dépendante de l'exécutif.

Le gouvernement a répondu depuis la transition par une série de plans d'action ambitieux qui ont permis l'engagement de réformes multiples, non encore achevées mais qui ont déjà contribué à améliorer significativement la situation présente.

Trois mesures essentielles se sont efforcées de consolider l'exécution de la dépense avec la déconcentration de l'ordonnancement au niveau des ministères et accompagnée de contrôles financiers ministériels (appui de la coopération française) tandis que la chaine de la dépense elle-même faisait l'objet d'une rénovation profonde avec le développement du système de gestion informatisé des dépenses publiques RACHAD, développé par un cabinet tunisien, dont la finalisation jusqu'à l'émission du titre de paiement libératoire par le Trésor, financée par le projet PRECASP (Banque mondiale).

Dans le domaine fiscal, des programmes de contrôle ciblés ont été mis en œuvre par la Direction Générale des Impôts (DGI) et la dernière version du logiciel SYDONIA a été installée à la Direction Générale des Douanes (DGD).

La direction du Budget a pour sa part entrepris la refonte complète des textes relatifs à la préparation et la mise en œuvre du budget, et notamment la nouvelle loi organique pour les lois de finances (LOLF), avec l'appui des projets PRECASP et PAFIEM (coopération française) et le code des marchés.

De son côté, la direction du Trésor s'est engagée dans la modernisation du plan comptable (appui de la coopération française) et son rapprochement aux meilleures pratiques internationalement admises, dans l'établissement d'une comptabilité patrimoniale (appui du FMI Afrique de l'ouest), dans la réforme des nomenclatures. Le compte de gestion annuel du Trésorier Général est désormais produit, rendant notamment enfin possible le travail de contrôle effectif de la Cour des comptes. Le rapprochement avec les comptes de la Banque centrale, gestionnaire du compte courant du Trésor, est assuré périodiquement tandis qu'une politique de transparence était engagée avec la publication de la situation mensuelle de la Trésorerie de l'Etat et des rapports trimestriels sur l'exécution des opérations financières de l'Etat sur le site internet du Trésor (avec certain retardement).

La direction de la Dette extérieure assure concrètement la gestion des échéances, effectivement réglées par la Banque centrale, même si subsiste un problème de licence pour la mise en œuvre de la version 5.3 de SYGADE, le système de gestion et d'analyse de la dette développée par la CNUCED, sous Oracle, qui devrait être installé également à la BCM pour consolider le système et permettre un suivi efficace des paiements.

Au-delà de ses missions relatives à la politique monétaire, au secteur bancaire et financier, à la politique de change et aux échanges avec l'extérieur, la Banque centrale de Mauritanie assure la tenue du compte de l'Etat. Les rapprochements avec les comptes du Trésor sont désormais réguliers, tandis que la BCM est soumise à un audit semestriel, y compris les réserves de change. Les statuts de la BCM ont été profondément modifiés avec l'ordonnance n° 2007-004 du 2 janvier 2007, fondant notamment son indépendance politique, administrative et financière. Par ailleurs, une commission interne a engagée la réflexion sur une nouvelle stratégie à l'horizon 2012, dans un paysage bancaire renouvelé et ouvert à la concurrence.

S'agissant des contrôles tant internes qu'externes, une réflexion a été engagée pour coordonner et rationaliser les différents organes en charge de ces audits indispensables.

L'Inspection Générale de l'Etat est une institution récente mis en place dans le cadre du plan de lutte contre la corruption. Placée sous l'autorité du Premier Ministre, l'IGE conduit ses investigations à tous les stades du cycle de la dépense pour des résultats impressionnants avec 3.5 milliards d'Ouguiyas de redressements divers, dont la situation détaillée figure sur le site internet. Le rôle de l'IGE est actuellement discuté et les textes régissant doivent être révisés, notamment pour en clarifier le mandat et les méthodes.

Le statut de la Cour des Comptes a fait l'objet d'une révision récente, définissant les conditions de son indépendance, avec notamment le statut de son président, au mandat irrévocable fixé pour 5 ans renouvelable une fois. La Cour des comptes, qui exerce le contrôle juridictionnel et administratif, assiste le parlement et le gouvernement dans le contrôle de l'exécution des lois de finances. La Cour a ainsi contribué au vote des lois de règlement pour les exercices 2003, 2004 et 2005. Elle bénéficie d'un appui de la GTZ. Nonobstant, il faut signaler la manque des effectifs nécessaires pour un résultat de qualité et à temps.

Il y a donc un net mouvement d'assainissement et de modernisation de tous les compartiments de la gestion des finances publiques qui est en cours. Le chantier est effectivement considérable, tant par ses enjeux que par sa complexité, et requiert une persévérance et une cohérence inscrites dans la durée

Un tableau sur l'évolution des indicateurs macro-économiques sur la période 2003-2009 figure en annexe du présent document.

2.1.2.6 Progrès en matière de réformes structurelles

En 2007, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre de son programme de réformes structurelles. Ainsi, le projet de Loi sur la gestion transparente et optimale des ressources pétrolières a été adopté. Cette loi vise à renforcer les dispositions de l'ordonnance relative au FNRH. Elle prévoit en particulier l'intégration de la gestion du FNRH au CBMT et l'amélioration de la transparence dans la gestion de ces revenus, notamment par la création d'un Conseil des hydrocarbures.

Dans le cadre des efforts visant la modernisation du secteur financier, une nouvelle carte de paiement électronique a été introduite en 2007. Suite à l'adoption du règlement portant organisation du marché monétaire, un manuel de procédure relatif aux instruments de gestion de la liquidité, dont l'émission par la BCM de bons BCM, a été adopté.

Pour ce qui est des entreprises publiques, il a été procédé à des ajustements du prix des tarifs du gaz et de l'électricité, en vue de permettre le retour à l'équilibre des comptes d'exploitation des entreprises distributrices et d'éviter toutes nouvelles ponctions sur le budget de l'Etat.

Enfin, en matière d'amélioration des statistiques économiques, les notes sur le commerce extérieur et l'Indice de production industrielle (IPI) sont publiées régulièrement tous les trimestres.

Par ailleurs, dans le cadre l'harmonisation de l'aide et de l'accessibilité de la Mauritanie à l'appui budgétaire et sectoriel prévu au niveau du 10^{ème} FED, le Gouvernement et l'Union Européenne ont convenu de conduire un exercice PEFA (Public Expenditure Framework Assessment) au début de l'année 2008.

Conformément aux options de bonne gouvernance politique et économique, le Gouvernement a décidé, dans le cadre du CSLP de seconde génération 2006/2010, de mettre l'accent sur l'axe prioritaire majeur, à savoir : le renforcement du pilotage, du suivi/évaluation et de la coordination. Ce renforcement passe notamment par la mise en place d'un système rigoureux et rapproché de suivi et d'évaluation garantissant la mise à disposition régulière de données fiables pour un pilotage effectif et coordonné de la mise en oeuvre du CSLP. Compte tenu de la position stratégique qu'occupe le Système Statistique National (SSN) dans la mise en oeuvre de ces orientations, la Mauritanie a entrepris la préparation d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS)- financé par la Banque Mondiale et l'Etat mauritanien- et ceci sur la base des principes d'exhaustivité, d'approche participative, de transparence, d'intégration aux processus nationaux de décision et de partenariat actif.

2.1.2.6 Intégration dans l'économie mondiale

La Mauritanie dispose d'une économie ouverte avec des échanges extérieurs qui représentent 83% du PIB en 2007. Toutefois, le commerce extérieur est resté quasiment stagnant alors que la croissance du PIB a été en moyenne de près de 7% au cours de la période 2003-2007. Les exportations n'auraient pas contribué de façon significative à la croissance du PIB, contrairement à ce qui s'observe dans de nombreux autres pays en développement où l'accroissement des exportations joue un rôle important dans la croissance économique. Les marchés mondiaux n'ont donc pas été favorables aux produits exportés par la Mauritanie.

Même si de nouveaux produits miniers (or et cuivre) et le pétrole sont venus depuis 2006, renforcer les exportations traditionnelles (fer et poisson), l'économie reste peu diversifiée et vulnérable aux chocs exogènes. S'y ajoute une concentration géographique des exportations (Union européenne, Japon et Chine). Le potentiel productif du pays reste sous-valorisé et le niveau d'intégration dans l'économie mondiale demeure faible. Divers facteurs sont à l'origine de cette situation, notamment, la structure des exportations, l'environnement des affaires, le niveau élevé des coûts de facteurs de production et l'absence de plans d'actions appropriés visant à stimuler les secteurs d'exportation (pêche, agriculture, tourisme, etc.).

Il convient de noter que la Mauritanie est membre de l'OMC, mais qu'elle est liée à l'UE par les Accords de Cotonou conclus en juin 2000. Cependant, à partir de janvier 2008, ces Accords auraient dû être remplacés par les Accords de Partenariat Economique (APE) qui devaient mettre fin au régime préférentiel, et définir un nouveau régime commercial entre l'UE et les ACP qui tiennent compte des règles de l'OMC en matière de libre concurrence et d'égal accès aux marchés. Les APE sont discutés par région et au sein d'organisations régionales. Concernant notre pays, il a été convenu que la région Afrique de l'Ouest couvre les pays de la CEDEAO et la Mauritanie. Dans ce cadre, un Comité ministériel de suivi (CMS) des négociations de l'APE, réunissant les ministres du Commerce et des Finances des pays membres de la CEDEAO et de la Mauritanie, a été mis en place. Les négociations se poursuivent actuellement malgré les désaccords relatifs au traitement qui sera réservé à la perte des recettes fiscales qu'encourraient les pays ACP et le financement nécessaire pour la remise à niveau des entreprises ACP d'affronter un nouveau climat de concurrence. Dans ce cadre, notons que la Mauritanie a mis en place un Comité National chargé de l'APE et qu'elle devra signer un accord de coopération avec la CEDEAO.

2.1.3. La situation de la pauvreté et de la situation sociale

La Mauritanie est classée 137^{ème} dans le classement des Nations Unies sur le Développement Humain Durable³. Les données de l'enquête EPCV-2004, achevées en 2006 et ayant servi à l'élaboration du second plan d'action du CSLP 2006-2010, permettent de dresser un bilan de l'évolution des indicateurs sociaux. Ces données montrent qu'en 2004, un peu moins de la moitié de la population mauritanienne (46,7%) vivait en dessous du seuil de pauvreté, tandis que près du tiers vit dans l'extrême pauvreté. L'étendue de la pauvreté a toutefois reculé par rapport à l'année 2000 (51%). Exprimée en termes de ménages : la part des ménages pauvres est passée de 42,7% en 2000 à 39% en 2004.

Dans le domaine de l'éducation, malgré les efforts déployés par les pouvoirs publics, les résultats restent contrastés. Ainsi, l'accès s'est considérablement amélioré ces dernières années dans la mesure où au niveau du primaire, les taux bruts d'accès et de scolarisation sont passés de 88,6% en 2001/02 à 97% en 2005/06, avec une réduction des écarts entre filles (TBS de 99,2%) et garçons (TBS de 94,6%). Le taux de transition effective entre le

³ Source : PNUD

fondamental et le secondaire est passé de 54% en 2000/01 à 61% en 2004/05, le taux de participation des filles au secondaire est de 46% en 2004/05, contre 43% en 2001/02.

Cependant, les taux de réussite aux examens nationaux demeurent faibles. Le pourcentage d'admission au CEP est de 48% ; tandis que le taux de réussite au baccalauréat a oscillé entre 12% (2003) et 19% (2006) avec des écarts persistants entre garçons (17% en 2006) et filles (7% en 2006). Concernant la rétention, les résultats obtenus restent, également insuffisants, puisque à peine plus de la moitié d'une cohorte donnée achève le fondamental (54%), et seuls 67% des entrants en première année du secondaire atteignent la troisième année. Même si elle n'est pas l'unique raison de cette situation, l'offre scolaire reste déterminante dans le domaine de la rétention, dans la mesure où seuls 18,3% des élèves fréquentent une école qui offre l'intégralité du cycle.

La stratégie de développement de l'éducation pour les années à venir se fixe comme objectif global de faire de l'école mauritanienne une école citoyenne cultivant les valeurs de la société et constituant un véritable moyen d'ascension sociale et d'épanouissement économique.

Concernant la santé, les enquêtes nationales (EDSM, EPCV, MICS, etc.) ont permis de mieux définir le profil sanitaire et de dégager les principaux problèmes de santé, avec des niveaux de mortalité infantile, infanto-juvénile et maternelle élevés (en 2004), respectivement de 78‰, de 135‰ et 747 (sur 100.000 naissances vivantes).

Par ailleurs, le profil épidémiologique du pays reste caractérisé par les maladies infectieuses, les déséquilibres nutritionnels et la pathologie périnatale, auxquels s'ajoutent des pathologies émergentes liées aux facteurs environnementaux et/ou aux changements comportementaux. Ce profil sanitaire est responsable d'une mortalité et une morbidité élevées avec leurs conséquences sur l'état sanitaire général et sur le développement socio-économique du pays.

L'objectif général de la politique nationale de santé, pour les années à venir, est d'améliorer l'état de santé des populations à travers l'accès à une prise en charge sanitaire de qualité.

Dans le domaine de l'emploi, les données disponibles actuellement révèlent une situation préoccupante. Selon les résultats de l'EPCV, le taux d'activité est estimé en 2004 à 59,2%, avec d'importantes disparités entre les hommes (82%) et les femmes (39%). Le taux de chômage (qui affecte essentiellement les jeunes et les femmes) est passé de 28,9% à 32,5% entre 2000 et 2004, en aggravation de 3,6 points. Le secteur informel (rural ou urbain), caractérisé par la fragilité et la précarité de ses emplois, continue d'être le principal pourvoyeur d'emploi. Cette situation explique en grande partie le taux encore élevé de pauvreté (46,7% en 2004) dans le pays.

D'autre part, le niveau relativement faible de qualification de la main d'œuvre nationale est directement lié à la faible capacité d'accueil du système national de Formation Technique et Professionnelle, avec seulement une vingtaine d'établissements et quelques 5.000 places disponibles. Sur le plan qualitatif, les taux peu élevés d'insertion des sortants et de satisfaction des employeurs témoignent d'un déficit important.

Conscient du fait que la promotion de l'emploi est une des variables essentielles de la lutte contre la pauvreté, le Gouvernement a procédé, en 2007, à une nouvelle réorganisation du Département par le recentrage de ses missions sur les questions de l'emploi, de l'insertion

et de la formation professionnelle. Dans ce cadre, et en vue de consolider les acquis, les principales orientations du secteur au cours de la période 2008-2010 s'articuleront autour des trois axes d'interventions stratégiques suivants : (i) la réorganisation et la re-dynamisation du dispositif de gestion et de pilotage du Département; (ii) l'amélioration de l'adéquation entre les qualifications de la main d'œuvre nationale et les besoins de l'économie ; et (iii) l'élargissement du champ des opportunités d'emploi et d'insertion.

S'agissant de **l'accès à l'eau potable**, les investissements engagés au cours de la période récente ont permis d'obtenir un certain nombre de résultats. Ainsi, en 2007, le taux de ménages disposant d'un branchement à l'eau potable est de 17% à Nouakchott et 30 % en milieu urbain autre. En milieu rural et semi urbain, le taux d'équipement des localités est de 50%.

Cependant, les résultats obtenus ne doivent pas cacher que, le secteur continue de faire face à certaines insuffisances. La majorité de la population du pays n'a pas aujourd'hui accès à l'eau dans des conditions d'hygiène et de prix acceptables.

Quant à l'habitat, les actions réalisées dans le cadre de certains programmes/projets se sont traduites par des résultats encourageants en matière de construction d'ouvrages et d'équipements collectifs, à travers : (i) la restructuration et la viabilisation de la Kebba d'El Mina ; (ii) l'amélioration de la desserte des quartiers lotis sous-équipés de Nouakchott en infrastructures et services de base ; (iii) l'extension du programme Twize de construction de logements sociaux à Nouakchott et Nouadhibou ; et (iv) la construction de bâtiments administratifs neufs.

Un tableau sur l'évolution des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015 est joint en annexe du présent rapport.

2.2. Examen de la coopération passée et en cours

La Communauté européenne est le premier partenaire de la Mauritanie en matière d'aide publique au développement sous forme de subventions. La Mauritanie a, au cours des dernières années, bénéficié de tous les instruments financiers disponibles pour les Etats ACP : programmation nationale et régionale, appui budgétaire, STABEX, SYSMIN, FLEX, lignes budgétaires, ainsi que d'importantes interventions de la BEI.

Pour rappel Au titre de ce 9^{ème} FED, la Mauritanie dispose :

- d'une enveloppe A servant à couvrir les opérations de développement à long terme d'un montant initial de 104 M €, porté à 115,42 M € au 31 décembre 2003 par le transfert des reliquats des FED antérieurs. Cette enveloppe est répartie entre l'appui au secteur des transports (82%), le renforcement des capacités (12%), et un domaine « hors concentration » (6%)⁴ ;
- d'une enveloppe B chiffrée à 77 Millions d'Euros (après les indications de la revue à mi-parcours), comprenant 45 Millions d'Euros au titre du SYSMIN 8^{ème} FED affectés au financement du renouvellement du port minéralier de Nouadhibou (8 ACP MAU 46, approuvé en octobre 2002), et 32 Millions d'Euros dont 21,6 Millions d'Euros ont été alloués pour le complément du financement pour la route Kaédi-Mbout-Sélibaby-

⁴ La répartition initialement prévue dans le PIN était de 85% pour l'appui au secteur des transports, 10% pour le renforcement des capacités, et 5% pour le domaine « hors concentration ». La variation s'explique par une répartition différente des sommes transférées, de façon à permettre la programmation hors concentration de la Facilité de coopération technique à vocation transversale (4 M €), et celle du Projet d'appui à l'ON sur l'enveloppe du deuxième secteur de concentration (3,6 M €).

Gouraye, 7,5 Millions d'Euros destinés au projet de Lutte anti acridienne et 2,9 millions d'Euros constituent la contribution de la Mauritanie à l'initiative de la paix.

- Au cours de l'année 2007, la Commission Européenne a décaissé **au titre du FED** la somme de 53.989.539 €.

Et **tous les engagements globaux prévus en début d'année ont été pris en 2007** conformément aux prévisions. Ces prévisions d'engagements de 2007 couvraient l'appui à la décentralisation, à la réforme des transports, à la justice, aux médias et la seconde facilité de coopération technique. (Voir en annexe la situation financière pour des FEDs à la clôture de l'année financière 2007)

Bien que le 1^{er} secteur de concentration ait connu de nets progrès en 2006, l'enveloppe A initialement accordée à la Mauritanie s'est vue réduite de 3,7 millions d'Euros au terme de la revue de fin de parcours.

Néanmoins, ce montant a été restitué à la Mauritanie lors de l'approbation des propositions de financements des projets d'appui aux médias et de la réforme du secteur des transports, dont l'état des préparations avait été jugé insuffisant pour l'engagement de ressources dans les délais.

Dans le secteur des transports, la performance s'est améliorée au niveau des engagements prévus pour le financement des infrastructures. Les actions prévues dans le cadre de la réforme au titre de l'exercice 2006 se sont soldées par l'adoption d'un ensemble de textes réglementant la visite technique, la charge à l'essieu, le code de la route, la licence de transport et la mise en place d'une stratégie nationale de la sécurité routière.

De manière globale, l'année 2007 a permis l'approfondissement du renforcement des capacités et le renforcement de la bonne gouvernance, et a vu la **clôture des consultations Article 96 et de dialogue politique renforcé au titre de l'article 8 de l'Accord de Cotonou.**

Le dialogue sur la gouvernance qui a eu lieu dans le cadre de la programmation 10^{ème} FED entre la partie européenne et la Mauritanie a permis de réévaluer la situation et d'adopter un programme ambitieux assorti d'indicateurs et de calendrier de réalisation.

Au cours de l'année 2007, le processus de **programmation du 10^{ème} FED** s'est poursuivi entre les deux parties. C'est ainsi qu'un Document de Stratégie Pays (DSP), assorti d'un Programme Indicatif National (PIN), a été élaboré. Il en ressort une enveloppe A de 124,8 millions d'€, augmentée de 25% suite à la présentation par le Gouvernement mauritanien, dans le cadre de l'initiative bonne gouvernance, d'un plan d'actions pertinent, ambitieux et crédible, amenant ainsi l'enveloppe globale à 156 Millions d'Euros (voir en annexe matrice des engagements pris dans le cadre du 10^{ème} FED).

Ce montant servira à couvrir les opérations programmables de développement à long terme dans le cadre de la stratégie, et en particulier :

1^{er} Secteur de Concentration : Bonne Gouvernance : 47 Millions d'Euros soit 46,7% de l'enveloppe totale, comprenant des volets décentralisation, justice, modernisation de l'administration et l'émigration.

- Décentralisation, déconcentration et développement local : 20 Millions d'Euros.
- un soutien aux initiatives des Acteurs Non Etatiques et contrôle Citoyen et Culture et médias : 10 Millions d'Euros.
- Modernisation de l'Etat, justice et gouvernance environnementale : 17 millions d'€

2^{ème} Secteur de Concentration : Intégration Régionale et Transports : 56 millions d'€), soit 38.3%

3^{ème} Secteur de Concentration : Hors Concentration : Appui Budgétaire : 53 millions d'€, soit 15%, comprenant :

- un appui budgétaire ; 40 millions d'€.
- un soutien aux APE : 5 millions d'€.
- un appui à la gestion des flux migratoires : 8 millions d'€.
- un appui à l'environnement ;

(Voir en annexe tableau sur les engagements programmés du FED)

Etant donné que la mise en place de l'appui budgétaire est envisagée, un appui au système national des statistiques sera fourni dans le cadre du 10^{ème} FED.

"Concernant l'Accord de Pêche qui lie la Mauritanie et l'Union européenne pour la période 2001-2006, ce dernier est arrivé à échéance le 31 juillet 2006. Un nouvel accord a été paraphé le 26 juillet 2006 et s'étale sur la période 2006-2012 avec un protocole fixant les possibilités de pêche et la contrepartie financière (86 Millions d'euros par an dont 11 millions d'euros pour le secteur sur une période de deux ans renouvelable deux fois). A cela s'ajoutent les redevances à payer par les navires opérant en Mauritanie. Toutefois, compte tenu du niveau non satisfaisant de l'utilisation des possibilités de pêche, les deux parties ont convenu de renégocier le protocole pour la période 2008-2012. Les consultations à cet effet ont démarré fin 2007"

2.3. Cohérence des Politiques

En 2007, la DCE a continué la mise en œuvre de son appui aux transports en Mauritanie et a contribué en particulier à l'ouverture historique de l'accès des populations du sud à un réseau goudronné. La combinaison des routes de Rosso-Boghé et de Kaédi-Gouraye constitue pour le pays la deuxième route de l'espoir et désenclave la région du fleuve.

Au delà de ce désenclavement national, cet axe ouvre potentiellement une connexion vers le Mali et une facilité d'accès au port de Nouakchott pour les pays enclavés.

En parallèle, un dialogue politique fort a permis d'une part de participer à l'élaboration du Plan sectoriel des Transports avec la Banque Mondiale et, d'autre part, de consolider la réforme des transports qui apporte au pays une réduction de 30 % des coûts de transport.

Hors concentration, la DCE a mené en 2007, un dialogue particulièrement pro-actif avec les nouvelles autorités qui s'est traduit par la conclusion d'un 10^{ème} FED axé sur le renforcement de la gouvernance, avec des actions particulières dans le domaine du commerce (renforcement de la compétitivité des entreprises), de la migration et de la modernisation de l'Etat tout en maintenant une présence dans l'appui au secteur des transports.

La mise en œuvre du protocole d'accord sur la Pêche permet un apport financier régulier (auquel il faut rajouter les taxes sur les licences de pêches) dans un cadre qui préserve durablement la ressource. Les négociations démarrées fin 2007 devraient mener à une ressource encore mieux préservée et à un appui plus conséquent au secteur de la pêche visant à le rendre plus compétitif et plus contributeur aux ressources fiscales.

2.4. Stratégie conjointe UE-Afrique, Stratégie pour le Pacifique, et les Caraïbes

En République Islamique de Mauritanie, quatre partenariats du Premier Plan d'Action de Lisbonne seront appuyés au travers du 10^{ème} FED.

Partenariats	Actions prioritaires	Commentaires
Partenariat Afrique-UE pour la gouvernance démocratique et les droits de l'homme	Renforcer la coopération dans le domaine des biens culturels	Pour la première fois une action dans le domaine de la Culture est prévue sur financement FED en Mauritanie. Sans préjuger des actions qui seront effectivement menées, il est prévu d'appuyer certaines filières traditionnelles pour leur éviter de disparaître et valoriser un patrimoine culturel fragile.
Partenariat Afrique-UE pour le commerce, l'intégration régionale et les infrastructures	Renforcer les capacités de l'Afrique en matière de règles, de normes et de contrôle de la qualité	Plusieurs actions sont prévues tant sur fonds régionaux avec l'ONUDI que sur le 10 ^{ème} Fed avec € 5 millions pour les normes et barrières non tarifaires.
	Mettre en œuvre le Partenariat UE-Afrique pour les infrastructures	Un tiers du 10 ^{ème} FED servira à renforcer la réforme des transports et le réseau routier, tandis que € 110 millions de contrats sont en cours sur le 9 ^{ème} FED.
Partenariat Afrique –UE sur les OMDs	Jeter les bases nécessaires, au niveau du financement et de la politique à mener, pour atteindre les OMDs	€ 40 millions sont prévus sur le 10 ^{ème} FED pour appuyer la stratégie de lutte contre la pauvreté
Partenariat Afrique –UE sur les migrations, la mobilité et l'emploi	Mettre en œuvre la déclaration de la Conférence de Tripoli sur les migrations et le développement	€ 8 millions sont prévus sur le 10 ^{ème} FED.

2.4. Coordination et harmonisation des bailleurs de fonds

Dans le cadre de l'amélioration de la mise en œuvre du Programme d'Investissement Public (PIP), la Mauritanie a entamé des démarches importantes en vue d'améliorer la coordination entre différents partenaires intervenant dans son développement.

C'est ainsi qu'un effort de coordination important a été accompli avec les autres donateurs, même s'il s'avère parfois difficile du fait de l'éloignement géographique des institutions et des ambassades n'ayant pas de représentation en Mauritanie. Cependant, il y a une réelle volonté d'avoir des lignes directrices communes et de s'exprimer d'une seule voix face aux autorités mauritaniennes.

Il est important de signaler que plusieurs missions ont été effectuées aux plus hauts niveaux auprès, non seulement auprès des partenaires traditionnels, mais également auprès de ceux qui ne sont pas encore impliqués en Mauritanie. Et que des contacts réguliers sont entretenus avec les institutions de Bretton Woods, qu'il s'agisse du FMI, à l'occasion notamment des missions des services techniques, ou de la Banque Mondiale.

De plus, une réflexion autour de l'implication des les partenaires arabes dans les revues périodique en plus de leurs visites habituelles de suivi est en cours.

Un effort a été consenti pour associer d'avantage les partenaires non résidents (Japon), les donateurs arabes et la Chine.

Dans le secteur des transports, la Banque Mondiale et la CE ont convenu avec l'Etat mauritanien de réaliser une étude conjointe pour déterminer une stratégie nationale dans le domaine des transports. La complémentarité a été trouvée sur une base modale : l'UE est chef de file sur le transport routier, la BM se concentre sur l'aérien, le maritime et le multimodal.

Toujours dans le cadre de l'harmonisation, le Programme Européen de Renforcement des Institutions des Collectivités Locales et de leurs Services (PERICLES) est l'aboutissement d'un effort commun de coordination entre l'UE et les pays membres présents en Mauritanie.

Aussi, l'UE, la Banque Mondiale et la PNUD se sont associés pour réaliser les études préparatoires à une Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption. De même, la prise en commun, dans le cadre d'un Basket Fund géré par le PNUD, sous la supervision d'un comité d'orientation regroupant les bailleurs de fonds et l'administration mauritanienne des ressources destinées au financement du processus électoral ont donné un exemple éloquent de la volonté des différentes parties à lancer des initiatives harmonisées.

La préparation du Groupe Consultatif s'est faite entre le Gouvernement mauritanien, l'Union Européenne, la Banque Mondiale et le PNUD pour accompagner la Mauritanie de manière concertée au financement de ses politiques de développement. La bonne tenue des travaux du Groupe Consultatif et les résultats obtenus en matière de mobilisation des ressources de financement dont le montant a dépassé les attentes, ont démontré, si besoin était, l'efficacité de la coordination.

De plus, la Mauritanie a adhéré à la deuxième enquête OCDE relative à la mise en œuvre de la déclaration de Paris en vue de mener les réformes nécessaires au renforcement des principes de cette initiative, gage d'un meilleur développement. Aussi, afin de préparer l'octroi à la Mauritanie d'appuis budgétaires de la part des partenaires au développement et en préparation à l'harmonisation de l'aide, les autorités nationales ont décidé de mener un exercice PEFA sur financement de l'Union Européenne et dont les résultats serviraient pour tous dans la mise en œuvre des appuis budgétaires globaux et sectoriels.

2.5. Dialogue dans le pays avec l'ON les ANE, les autorités locales et les parlements nationaux

Le Gouvernement mauritanien a adopté une approche participative pour l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de développement associant l'administration, les élus, la société civile et les bailleurs de fonds (Ref : CSLP II).

Par exemple, Lors de l'identification et de la programmation du 10^{ème} Fonds Européen de Développement, la société civile a été largement impliquée et un atelier a été animé sur le même thème aux membres de la Commission Economique à l'Assemblée Nationale.

Cependant, cet exercice est difficile du fait de la faiblesse des organisations de la société civile qui ne sont pas encore suffisamment structurées.

L'Etat s'est engagé à les associer davantage, c'est pourquoi, d'importants efforts sont déployés pour le renforcement de leurs capacités.

Ce souci a été matérialisé par le financement sur le 9^{ème} FED d'un Programme d'Appui à la Société Civile (PASOC) en cours de mise en œuvre et, qui à terme, devra permettre d'améliorer substantiellement leurs capacités à participer au dialogue avec l'Etat concernant les questions de développement et leur implication dans la formulation et la mise en œuvre des programmes et projets publics.

De même, un projet de développement communal est en cours d'exécution sur financement du 9^{ème} FED, ce qui entrainera une plus grande implication des autorités locales.

Dans le cadre de la programmation du 10^{ème} FED, l'Etat s'est orienté vers des approches participatives ; c'est pourquoi le soutien à la société civile et le développement des autorités locales occupent une grande place dans le Programme Indicatif National du 10^{ème} FED, et que pour ce qui concerne le Parlement, l'Allemagne, la Banque Mondiale et l'Union Européenne (dans le cadre du 10^{ème} FED) apporteront leurs soutiens.

La société civile n'étant pas encore structurée et les deux chambres du Parlement étant en vacances parlementaires, au moment de l'élaboration du RAC 2007, il n'a pas été possible de les y associer étant donné les délais impartis pour sa réalisation.

A l'avenir, la confection du rapport devra commencer dès le mois de janvier ; ce qui permettra de disposer de plus de temps pour associer toutes les parties et l'aboutissement de la structuration en cours de la société civile permettra de disposer d'interlocuteurs valables.

2.6. Conclusion

2007 a été une année de transition importante pour la Mauritanie avec le passage d'un régime militaire issu d'un coup d'Etat en 2005 à un régime politique issu d'élection démocratique.

Aussitôt, le Président élu, le Gouvernement a été formé et les institutions démocratiques prévues par la Constitution ont été mises en place et fonctionnent depuis normalement.

Dès sa formation, le Gouvernement s'est attelé à consolider les acquis démocratique et l'unité nationale et à formuler les programmes de développement économiques et sociaux. C'est ainsi que le règlement du passif humanitaire et l'éradication des séquelles de l'esclavage ont été enclenchés dès les premiers mois.

La fin de l'année 2007 s'est avérée difficile pour le gouvernement en raison d'un contexte politique et économique particulier (contexte économique international difficile, baisse de la production du pétrole, hausse des prix des denrées de première nécessité, mécontentement de la population mauritanienne etc.) qui le met "sous pression" et le contraint à devoir faire face rapidement aux enjeux qui se présentent à lui.

Durant cette année, la coopération avec l'UE a été renforcée et cette dernière a accompagné le Gouvernement dans le traitement de toutes les questions compatibles avec les objectifs de partenariat de Cotonou.

Point positif, la programmation des ressources du 9^{ème} FED a été assurée dans son entièreté avant le 31 décembre 2007 et la Mauritanie a aussi récupéré € 3,7 Millions qu'elle avait perdus lors de la revue de fin de parcours du 9^{ème} FED.

Point négatif, la mise en œuvre des projets s'est avérée globalement insatisfaisante avec des retards et la non-obtention des résultats escomptés pour 2007.

Cette situation est doit s'améliorer avec le PIN du 10^{ème} FED, compte tenu d'un meilleur travail préparatoire et des acquis obtenus sur les projet du 9^{ème} FED qui seront portés plus loin sur le 10^{ème}.

Il est donc espéré une amélioration de la performance sur le 10^{ème} FED d'autant plus que la coordination avec les bailleurs de fonds est établie et que d'importantes ressources seront transférées à travers la modalité d'appui budgétaire.

Pour favoriser la mise en place du cadre devant servir à l'harmonisation de l'aide, les deux parties ont convenu qu'un exercice PEFA sera mené en janvier 2008 sur financement de l'UE et devra servir comme support à l'aide budgétaire pour tous les partenaires de la Mauritanie.

Les démarches sont entreprises pour amener les différents bailleurs de fonds à se concentrer dans les secteurs pour lesquels ils présentent le plus d'efficience et un avantage comparatif. Des travaux effectués par la Mauritanie et la Banque Mondiale dans ce domaine ont été présentés au Groupe Consultatif ; et le PNUD et l'UE ont montré un intérêt pour cet exercice.

La coordination entre les bailleurs, présents à Nouakchott s'installe petit à petit surtout entre l'UE et les pays membres et dans une moindre mesure avec la Banque Mondiale et le PNUD mais il reste encore beaucoup à faire.

Sur un autre plan, les négociations portant sur l'Accord de partenariat économique (APE) se poursuivent dans le cadre mis en place pour la région Afrique de l'Ouest. Des questions relatives aux compensations contre les pertes de recettes douanières et la remise à niveau des entreprises de la région pour leur permettre de faire face à la concurrence sont encore en discussions ; la suite la Mauritanie doit conclure un Accord de coopération avec la CEDEAO pour permettre la signature de son APE.

Enfin, l'Accord de pêche est en discussions pour aboutir à une révision de l'accord actuel en vue d'introduire une seule phase d'une durée de quatre (4) ans et en adaptant celui-ci aux nouveaux besoins exprimés par la Commission.

ANNEXES

A. Table of macroeconomic indicators

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Basic data							
1	Population (in 1000)	2 693	2 758	2 824	2 892	2 961	3 105
	- annual change in %	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4
2a	Nominal GDP (in millions €)	1 128	1 202	1 491	2 170	2 107	2 288
2b	Nominal GDP per capita (in €)	427	536	528	750	712	770
2c	- annual change in %	-7,7	2,03	21,1	42,1	-5,1	6,1
3	Real GDP (annual change in %)	5,6	5,2	5,4	11,4	0,9	4,1
4	Gross fixed capital formation (in % of non-oil GDP)	28,1	47,7	36,5	23,8	23,4	29,5
International transactions							
5	Exports of goods and services (in % of GDP)	24,9	29,4	33,7	50,4	48,6	44,2
	- of which: Iron Ore (in % of GDP)	12,8	15,4	21,0	17,2	19,3	16,4
	Fish	10,3	11,6	9,3	7,4	7,5	7,4
	Crude oil	23,7	11,2	8,5
6	Trade balance (in % of GDP)	-17,5	-32,4	-43,2	7,4	5,2	1,6
7	Current account balance (in % of GDP)	-13,7	-34,6	-47,2	-1,3	-6,7	-9,2
8	Net inflows of foreign direct investment (in % of GDP)	8,0	26,2	43,8	5,7	5,5	7,6
9	External debt (in % of GDP)	220,2	203,4	168,9	87,7	91,5	86,2
10	Service of external debt (in % of exports of goods and non-factor services)	11,0	8,7	6,3	6,3	6,5	3,0
11	Foreign exchange reserves (in months of imports of goods and non-factor services)	0,7	0,6	1,1	2,6	1,8	2,9
Government							
12	Revenues (in % of non-oil GDP)	35,4	32,9	26,6	82,0	29,1	29,1
	- of which: grants (in % of non-oil GDP)	4,7	3,1	2,1	44,4	1,9	2,0
13	Expenditure (in % of non-oil GDP)	47,2	37,7	33,7	36,3	32,1	31,4
	- of which: capital expenditure (in % of non-oil GDP)	13,0	10,9	7,4	7,8	8,5	9,9
14a	Deficit (in % of non-oil GDP) including grants	11,8	4,8	7,1	-45,7	3,0	2,4
14b	Deficit (in% of non-oil GDP) excluding grants	16,5	8,0	9,2	9,3	8,2	7,0
15	Interest (in % of non-oil GDP)	2,7	3,0	3,3	2,4	1,8	1,5
	- of which: external (in % of total public debt)	71,9	60,9	51,6	37,3	34,5	29,9
Other							
16	Consumer price inflation (annual average change in %)	5,3	10,4	12,1	6,2	7,3	5,5
17	Interest rate (for money, annual rate in %)						
18	Exchange rate (annual average of national currency per 1 €)	300	330	331	336	343	346
19	Unemployment (in % of labour force, ILO definition)	...	32,5
20	Employment in agriculture (in % of total employment)	...	30,2

Data source(s): Mauritanian authorities and IMF

Tableau des opérations financières de l'Etat	
	tofe balance 07
Recettes totales et dons (y compris recettes pétrolières)	205,29
Recettes totales et dons	185,4
Recettes totales hors dons	169,1
Recettes fiscales	106,9
Impôts sur revenus et bénéfices	32,9
BIC et BNC	10,1
Impôt minimum forfaitaire douanes	7,7
ITS	12,4
IRCM	2,4
IGR	0,3
Taxes sur les biens et services	52,7
TVA intérieure	16,7
TVA sur les importations	22,6
Taxe sur le chiffre d'affaire et TPS	7,3
Taxe sur les produits pétroliers	2,9
Droits de consommation (the, tabac, sucre, ciment)	2,2
Autres taxes (assurances, vehicules, aeroport)	1,1
Taxes sur le commerce international	19,1
Importations	16,1
Taxes statistique	3,0
Autres recettes fiscales	2,1
Droits de timbres	0,8
Taxe d'apprentissage et impots sur la propriete	1,2
Recouvrement sur les années précédentes	0,1
<i>Recettes non encore ventilées</i>	0,0
Recettes non fiscales	62,2
Pêche	41,444
Compensation U.E.	
Licenses de pêches	41,4
U.E.	
Nationaux	
License libre	
Autres (dont amendes, affretement, et acquisition)	
Redevance miniere	1,0
Dividendes des entreprises publiques	9,1
SNIM	
BCM	
Mauritel	9,1
Panpa	
Dette retrocedee et recouvrements	2,0
SNIM	2,0
SOMELEC	
Droits d'exploration miniers	
Comptes spéciaux	2,5
Secteur petrole	
CAS hors petrole	2,5
Recettes en capital	2,2
Ventes de terrain	1,9
Hors ventes de terrain	0,3
Autres	4,0
Dons	16,3
Projets	10,0
Aide budgétaire	0,0
<i>Dont: assistance PPTE</i>	0,0
<i>Dont: assistance PPTE (hors BCM et SNIM)</i>	
<i>Dont: assistance PPTE (BCM et SNIM)</i>	0,0
<i>Autres dons (IRDM, FMI)</i>	
<i>Dons</i>	

	tofe balance 07
Tableau (Suite) des opérations financières de l'Etat (Suite)	
Dépenses et prêts nets	217,3
Dépenses courantes	158,9
Salaires et traitements	64,6
Biens et services	63,8
<i>Dont: processus électoral</i>	
<i>dont: sur financement extérieur</i>	
Transferts courants	15,2
Dépenses militaires	
Intérêts sur la dette publique	13,5
Extérieurs	4,4
Intérieurs	9,1
Comptes spéciaux	1,76
Dépenses d'équipement et prêts nets	58,5
Investissement financés par extérieur***	28,6
Investissement financés par intérieur	29,9
Restructurations et prêts nets	
Autres dépenses	
Solde hors pétrole; dons non compris (déficit -)	-48,2
Solde hors pétrole; dons compris (déficit -)	-31,9
Idem, recettes de pêche exclues (déficit -)	
Solde de base hors pétrole (déficit -)	-15,3
Recettes pétrolières (net)	19,89
Solde global; dons non compris (déficit -)	-48,2
Solde global; dons compris (déficit -)	-12,0

	tofe balance 07
Tableau (Suite) des opérations financières de l'Etat	
Financement	12,0
Financement intérieur	0,0
Financement intérieur ajusté (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	-2,4
Système bancaire	10,2
BCM	2,3
(1) BCM (hors cptes div, CAS et y compris cpte courant rapproché)	-0,2
Compte courant	0,3
Compte courant y compris rapprochement	0,3
Valeurs à l'encaissement à la BCM et instances du mois à la BCM	0,04
Comptes divisionnaires	-2,1
Allègements	-0,1
CAS	2,2
Autres	2,4
Créances sur l'Etat (pertes BCM+consolidation quotas FMI-FMA)	
Encaisses	-0,4
Banques commerciales	7,9
(2) Banques commerciales (hors var CCP dans les banques)	7,9
Financement par bons du Trésor	9,1
Obligations cautionnées (traites)	-1,2
Variationn CCP dans les banques	
(3) Financement non-bancaire	5,5
(4) Variation des arriérés intérieurs	-10,2
Apurement	-19,0
Accumulation	8,8
Instances du Trésor	-8,0
Apurement	-16,9
Accumulation	8,8
Dette croisée et autres engagements de l'Etat	-2,1
Apurement	-2,15
Accumulation	
Variations des mouvements sur comptes de dépôts et comptes de liaison	-5,5
(5) Autres	0,00
/	
Licence Télécom	
Amortissement (BTF)	
Financement extérieur	14,56
Compte pétrolier (net)	-2,8
Recettes pétrolières (net)	-19,9
Contribution du compte pétrolier	17,1
Autres (net)	17,3
Emprunts extérieurs (net)	9,23
Emprunts nouveaux	18,6
Amortissement	-9,4
Financement extérieur exceptionnel	8,1
Erreurs et omissions	-0,101

B. Table of indicators for the MDGs

	Indicator	1990	2000	2004	2007	2010	2015
Impact	1. Proportion of population living on less than USD 1 per day ⁵	56,6	51,0	46,7	...	35,0	25,0
	2. Prevalence of underweight children (under-five years of age)	47,5	32,0	30,2	30,0	20,0	10,0
	3. Under-five mortality rate (in ‰)	137,0	135,0	132,0	122,0	128,0	55,0
Outputs	4. Net enrolment ratio in primary education (in ‰)			40,2		70	90
	5. Primary Completion Rate	0,72		0,99		0,99	1,0
	6. Ratio of girls to boys in: - primary education		56,9	59,2		64	90
	7. Proportion of births attended by skilled medical personnel			87,6		100	100
	8. Proportion of one-year-old children immunised against measles						
	9. HIV prevalence among 15- to 24-year-old pregnant women						
	10. Proportion of population with sustainable access to an improved water source	37,0	50,4	40,0	51,0	65,0	75,0

Data source(s): EPCV/CSLP

⁵ Indicator 1 may be replaced by an equivalent indicator based on national poverty thresholds, in which case a comment will be needed to permit consistent interpretation of data over time.

LISTE DES MESURES DE GOUVERNANCE PROGRAMMEES PAR LE GOUVERNEMENT - 10^{EME}
FED MAURITANIE

Durant la période de transition, allant du 3 août 2005 au 18 avril 2007, les Autorités de transition qui assuraient la gestion du pays avaient pris et mis en œuvre d'importants engagements, en concertation avec les partis politiques, la société civile et la communauté internationale dans les domaines du processus électoral, de la bonne gouvernance et de la justice.

L'Union Européenne et les Etats membres ont été parmi les principales parties prenantes au programme de transition. Dans ce cadre et en application de l'article 96 de l'Accord de Cotonou, la Mauritanie et l'Union Européenne ont engagé des consultations au terme desquelles, le Gouvernement a accepté 24 engagements dont l'état de réalisation satisfaisante, a permis la clôture de ces consultations en mai 2006.

Le respect du calendrier du processus électoral a permis l'adoption d'une Constitution par voie référendaire, prévoyant la limitation du nombre de mandats présidentiels à deux et fixant la durée de celui-ci à 5 ans ainsi que l'organisation d'élections municipales, législatives, sénatoriales et présidentielles entre le 25 Juin 2006 et 25 mars 2007.

Tous ces scrutins, supervisés par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) ont été jugés par la communauté internationale (dont la Mission d'Observation Electorale –MOE- de l'Union Européenne) comme libres, transparents et démocratiques

Les nouvelles autorités du pays issues de ce processus démocratique, bien qu'installées depuis seulement quelques mois, ont déjà donné des signaux forts de leur ferme volonté d'assurer, entre autres, la justice sociale, la saine gestion des finances publiques ainsi que plus généralement l'établissement d'un Etat de droit.

Ainsi, la lettre de mission que le Président de la République Monsieur Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdallahi a adressée au Premier Ministre est axée sur les domaines prioritaires suivants :

- le renforcement de l'unité nationale et la cohésion sociale ;
- la promotion des droits de l'Homme ;
- l'éradication des séquelles de l'esclavage ;
- la réforme de la justice ;
- la bonne gouvernance économique et financière ;
- la lutte contre la pauvreté ; et
- la lutte contre la corruption.

Lors de son adresse solennelle à la nation, le 29 Juin 2007, Monsieur le Président de la République a annoncé que l'Etat déplore que des citoyens mauritaniens à l'intérieur et à l'extérieur du pays, ainsi que des résidents établis en Mauritanie ont été victimes d'exactions graves et injustifiées durant la période 1989-1991 et assumera entièrement sa responsabilité pour assurer le retour dans la dignité de tous les citoyens actuellement réfugiés à l'extérieur du pays. Dans ce cadre, les pouvoirs publics s'engagent à organiser le retour de tous les réfugiés mauritaniens en rapport avec ces événements et de dédommager les victimes et les ayants droit.

Ces points cités plus haut ont aussi été au centre de la déclaration de politique générale du Gouvernement présentée par Monsieur le Premier Ministre devant le parlement.

La réalisation des différents volets de ce programme n'est plus au stade de déclaration d'intentions mais relève, pour la plupart d'entre eux, de « chantiers » déjà entamés.

Ainsi, dans le domaine de la promotion des droits de l'Homme, une Commission nationale des droits de l'Homme est déjà mise en place et est étroitement associée à tous les aspects liés au traitement du passif humanitaire et de l'éradication des séquelles de l'esclavage.

Pour la question spécifique de l'éradication des séquelles de l'esclavage, le Gouvernement a déjà pris une loi portant incrimination et répression des pratiques esclavagistes.

Pour l'ancrage de la bonne gouvernance économique et financière, une loi relative à la transparence financière de la vie publique instaurant un régime déclaratif obligatoire du patrimoine pour les titulaires de certaines hautes fonctions de l'Etat a été promulguée cette loi prévoit, des sanctions de peines d'emprisonnement et d'amendes en cas de déclaration frauduleuse.

Dans cet ordre, une stratégie nationale de lutte contre la corruption est en cours de finalisation. Elle prévoit, entre autres, la réorganisation des organes de contrôle pour une action de sauvegarde des deniers publics plus efficace et la redynamisation de la Cour des comptes. Cette dernière a d'ailleurs commencé à rendre public son rapport annuel depuis 2006.

La réforme du système d'attribution des marchés publics, déjà très avancée, concourt elle aussi à l'instauration de cette bonne gouvernance économique et financière.

A côté de ces différentes actions, le processus de libéralisation des médias sera poursuivi et débouchera à court terme sur la transformation des médias d'Etat en médias de service public et ce en vue de favoriser l'émergence d'une opinion nationale pleinement participante, avisée et apte à assurer un pouvoir de contrôle citoyen sur les affaires publiques.

C'est dans ce contexte de réformes multidirectionnelles que le Gouvernement a traduit la plupart de ces points en indicateurs de réalisation assortis d'un calendrier qu'il a présenté à l'Union Européenne en appui de sa demande de bénéficier de la tranche incitative relative au dialogue sur la gouvernance au titre du 10^{ème} FED.

LISTE DES MESURES DE GOUVERNANCE PROGRAMMEES PAR LE GOUVERNEMENT - 10 ^{EME} FED MAURITANIE		INDICATEURS DE REALISATION	CALENDRIER DE REALISATION	CADRE DE REFERENCE
DROITS DE L'HOMME – LIBERTES ET DROITS FONDAMENTAUX				
I	Rendre la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNDH) opérationnelle en procédant à une large consultation pour la désignation de ses membres issus de la société civile, conformément aux dispositions de l'ordonnance portant création de cette institution.	(i) Nomination des membres de la commission avant la fin de la transition. (ii) Installation de la Commission. (iii) Allocation de fonds nécessaires au bon fonctionnement de l'Institution. (iv) Faire participer la CNDH dans la préparation et le pilotage du plan d'action du retour des réfugiés ainsi que dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les séquelles de l'esclavage.	Réalisé en 02/2007 2007 2007 A partir de 2007 A partir de 2007	Journées nationales de la concertation Déclaration de Politique Générale du Gouvernement
II	Adopter et mettre en œuvre une politique nationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes, y compris les MGF qui pourra être inscrite dans le cadre d'une révision de Code du Statut personnel et/ ou l'ordonnance portant protection pénale de l'enfant.	(i) Stricte application des dispositions légales en vigueur, notamment l'Ordonnance portant protection pénale de l'enfant qui réprime sous certaines conditions les actes de mutilation génitale féminine (MGF), afin de décourager cette pratique traditionnelle néfaste à la santé des femmes. (ii) Large campagne d'information et de sensibilisation du grand public en tenant compte des analyses et arguments développés par les Ulémas en la matière. (iii) Prendre des mesures efficaces pour lutter contre toutes formes de violence à l'égard des femmes, y compris les MGF, dans le cadre d'une révision de la législation portant sur le Statut Personnel et sur la protection pénale de l'enfant.	En cours (continue) 2008-2009 2008-2009	Stratégie de promotion féminine Déclaration de Politique Générale du Gouvernement Plan d'action du département chargé de la promotion féminine
III	Elaborer dans le cadre d'une approche participative une stratégie nationale de lutte contre les pratiques et les séquelles de l'esclavage.	(i) Vulgarisation et application stricte des conventions et lois interdisant et réprimant la pratique de l'esclavage. (ii) Etude diagnostic sur la situation socioéconomique des populations d'origine servile dans la hiérarchie sociale traditionnelle, issues des différentes communautés culturelles de Mauritanie. (iii) Etudes de suivi (via EPCV) sur l'évolution de la situation socioéconomique des populations d'origine servile dans la hiérarchie sociale traditionnelle, issues des différentes communautés culturelles de Mauritanie. (iv) Mise en place d'un système de suivi-évaluation concernant la mise en œuvre des mesures retenues dans le cadre de l'exécution de la stratégie nationale de lutte contre les pratiques et les séquelles de l'esclavage. (v) Développer le partenariat avec les associations de promotion des droits humains dans le cadre de la préparation de la stratégie. (vi) Adoption d'une loi portant incrimination et répression des pratiques esclavagistes. (vii) Habilitation des OSC de défense des DH reconnues d'utilité publique à assister les victimes de l'esclavage désireuses de faire appel à la justice. (viii) Elaborer, adopter et mettre en œuvre la Stratégie nationale pour l'éradication des séquelles de l'esclavage. (ix) cf. point (iv) du volet I	En cours (continue) 2007 2007-2008 A partir de 2008 2007 2007 2007 2007-2008	Déclaration de Politique Générale du Gouvernement
IV	Rapatrifier et réinsérer les réfugiés dont la nationalité mauritanienne est établie et prendre des mesures nécessaires pour leur réintégration dans leurs droits, y compris les fonctionnaires.	(i) Mise en place d'un plan opérationnel, en concertation avec les parlementaires, les partis politiques et la société civile, avec l'assistance du HCR et les autres partenaires au développement en vue d'identifier et de rapatrier les réfugiés dont la nationalité mauritanienne est établie, et faciliter leur réinsertion. (ii) cf. point (iv) du volet I (iii) Régularisation de la situation juridique de ces réfugiés en les rétablissant dans	2007-2008 A partir 2007	Déclaration de Politique Générale du Gouvernement

		leurs droits. (iv) Dédommagement des victimes et des ayants droits des événements de 1991. (v) Etude et mise en œuvre des modalités pratiques de dédommagement et/ ou de réinsertion des personnes ayant le statut de réfugié en rapport avec les événements de 1989 et dont la nationalité mauritanienne est établie.	A partir 2008 2008 2007-2010	
V	Ratification, vulgarisation et mise œuvre efficace des conventions internationales relatives aux droits de l'homme auxquelles la Mauritanie n'a pas encore adhéré.	(i) Etablir la liste de conventions internationales relatives aux droits de l'homme auxquelles la Mauritanie n'a pas encore adhéré. (ii) Vulgarisation des conventions relatives aux droits de l'homme auprès des administrations concernées et de la société civile. (iii) Présentation des rapports initiaux et respect de la périodicité des rapports.	2007 A partir de 2007 A partir de 2007 et selon périodicité requise	Engagement 18 lié à l'article 96
VI	Poursuite du processus de libéralisation des médias.	(i) Application effective de la Loi sur la liberté de la presse, notamment par l'adoption des textes d'application. (ii) Garantie de l'autonomie et de l'impartialité des moyens publics d'information et de communication. (iii) Ouverture effective de l'espace audiovisuel et adoption d'une loi sur la libéralisation de l'audiovisuel et transformation des médias d'Etat en médias de service public. (iv) Aide de l'Etat à la presse.	2007 Continu 2008 2008	Déclaration de Politique Générale du Gouvernement
VII	Réviser le cadre légal régissant les Organisations de la Société Civile (OSC) dans le sens d'une plus grande liberté d'association, et adopter l'ensemble des décrets d'application.	(i) Adoption des textes d'application des réformes juridiques définissant le cadre d'intervention des OSC. (ii) Institutionnalisation de la contractualisation Etat/Société Civile. (iii) Promotion d'une plateforme fédératrice de la Société Civile. (iv) Mise en place d'un régime déclaratif pour les OSC sur la base de critères définis au préalable.	2007 2007 2007 2008	
PROCESSUS ELECTORAL				
VIII	Elaborer et adopter un Code électoral consensuel.	(i) Identification d'un schéma de maintien d'une structure indépendante de supervision et de contrôle des élections tirant les leçons de l'expérience de la CENI, et des performances de l'administration chargée des élections en associant les parties politiques et la société civile. (ii) Actualisation du Code Electoral, notamment les aspects liés au découpage électoral, en concertation avec les Partis politiques et la Société Civile. (iii) Mise en place d'un mécanisme permettant d'assurer le vote des mauritaniens à l'étranger, après l'étude de ses modalités. (iv) Spécification du mécanisme de maintien/actualisation de listes électorales exhaustives et fiables. (v) Identification et adoption d'un système pérenne d'observation électorale nationale	2008-2009 2009-2010 2009-2010 2009-2010 2009-2010	Déclaration de Politique Générale du Gouvernement Engagements article 96 Rapport de la mission MOE-UE de 2006-2007
PRINCIPES DE DEMOCRATIE CONSTITUTIONNELLE - Décentralisation et Gouvernance Locale				
IX	Promouvoir le rôle des communes en tant que maillon essentiel du développement en renforçant leur légitimité.	(i) Elaboration et adoption d'une nouvelle stratégie de la décentralisation suivant une méthode participative. (ii) Adoption des textes d'application des réformes du cadre juridique en vue de la	2007-2008 2008-2009	Déclaration de Politique Générale du Gouvernement

		<p>mise en œuvre du programme d'appui au développement communal.</p> <p>(iii) Création et opérationnalisation d'un département ministériel chargé du pilotage de la Décentralisation.</p> <p>(iv) Création et opérationnalisation d'une nouvelle catégorie de collectivité territoriale au niveau régional.</p> <p>(v) Elaboration d'un schéma national d'aménagement du territoire.</p>	<p>2007</p> <p>2008-2010</p> <p>2008-2009</p>	
ETAT DE DROIT – JUSTICE				
X	Poursuivre et renforcer la mise en œuvre des réformes de la justice.	<p>(i) Rationalisation du corpus juridique par une intégration viable et efficiente des deux sources fondamentales du droit.</p> <p>(ii) Mise à niveau des magistrats et personnels de justice sur les principes de cette intégration.</p> <p>(iii) Indépendance effective des magistrats assurée, en dehors de toute interférence de la part de l'exécutif.</p> <p>(iv) Adoption des textes d'application de la loi sur l'assistance judiciaire.</p> <p>(v) Large diffusion auprès des citoyens mauritaniens des principes régissant la réforme en cours du secteur, ainsi que les textes de base régissant leur accès au système judiciaire, en s'appuyant entre autres sur les médias électroniques sous la forme d'émissions interactives.</p> <p>(vi) Adoption d'une loi organique créant la Haute Cour de Justice.</p>	<p>2008-2010</p> <p>2007-2010</p> <p>2007-2009</p> <p>2007-2008</p> <p>A partir 2007</p> <p>2007</p>	Déclaration de Politique Générale du Gouvernement
XI	Réviser le Code de procédure pénale de manière à autoriser la présence d'un avocat dès le début de la période de détention provisoire.	(i) Adoption des modifications du Code.	2007-2008	Engagement lié à l'Article 96
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION – GESTION DES FINANCES PUBLIQUES				
XII	Elaborer et mettre en œuvre une Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption (SNLC), en y associant les OSC nationales dans le cadre d'une démarche participative. Cette stratégie sera rigoureusement appliquée, des poursuites pénales systématiques dans les cas avérés de corruption seront effectuées, avec publication des décisions de justice, mettant ainsi fin à l'impunité.	<p>(i) Rationalisation du système de contrôle en clarifiant les missions et rôles de chaque organe pour améliorer l'efficacité et supprimer les chevauchements.</p> <p>(ii) Renforcement de l'autonomie de la Cour des comptes à travers le recrutement de personnel qualifié et l'introduction du mandat pour le Président afin d'assurer davantage d'autonomie.</p> <p>(iii) Publication du rapport annuel de la Cour des comptes pour l'année 2006 et publication régulière de ce rapport pour les années suivantes.</p> <p>(iv) Elaboration annuelle par le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) de la loi de règlement et sa transmission à la cour des comptes qui produit les rapports d'exécution et de conformité et la transmet au Parlement.</p> <p>(v) Réforme du système d'attribution des marchés publics et sa mise en œuvre.</p> <p>(vi) Elaboration participative et adoption de la stratégie de lutte contre la corruption en Mauritanie.</p> <p>(vii) Suivi biannuel de l'impact de la stratégie de lutte contre la corruption avec une implication active de la société civile.</p> <p>(viii) Elaboration d'une loi sur la transparence financière instituant, notamment, l'obligation de déclaration du patrimoine pour certaines hautes charges publiques.</p> <p>(ix) Déclaration de patrimoine. Celle-ci se fait auprès de la Commission de la Transparence Financière de la Vie Publique, présidée par le président de la Cour Suprême et comprenant comme membres de droit : le président du Haut Conseil Islamique et celui de la Cour des comptes, et comme autres membres 2 représentants</p>	<p>2007</p> <p>2007</p> <p>A partir de 2007</p> <p>A partir de 2007</p> <p>A partir de 2007</p> <p>2007-2008</p> <p>A partir 2009</p> <p>2007</p> <p>2007-2008</p>	Déclaration de Politique Générale du Gouvernement

		de chacune de leurs institutions, qui s'occupera du dépôt, contrôle et suivi des déclarations. (x) Adoption des textes d'application de la loi sur la transparence financière. (xi) Etablissement de critères d'exclusion des marchés publics.	2008 2008	
XIII	Mise en place des outils de suivi pour mesurer l'évolution de la gestion des finances publiques.	(i) Suivi trimestriel automatisé de l'exécution administrative du budget. (ii) Publication de rapports trimestriels sur l'exécution de la dépense publique selon la nouvelle classification fonctionnelle, en mettant l'accent sur les dépenses visant la lutte contre la pauvreté. (iii) Mise en place des mécanismes d'alignement du CSLP et du CDMT et élaboration des Lois de Finances sur la base du CDMT avec des liens entre les allocations et les résultats attendus. (iv) Mise en place d'indicateurs de performance pour mesurer l'évolution de la gestion des finances publiques à travers un exercice PEFA.	A partir de 2008 A partir de 2008 2008-2009 Tous les deux ans à partir 2008	Engagements liés à l'Article 96
XIII bis	Elaborer et mettre en œuvre de manière rigoureuse un code de déontologie du service public et adopter une loi sur le droit à l'information des usagers du service public offrant à ces derniers des voies de recours administratif.	(i) Adoption et mise en application d'un code de déontologie. (ii) Diffusion et application du code de déontologie. (iii) Mise en place et test pilote de « pôle d'intégrité » permettant de suivre au niveau de base la qualité des échanges entre usagers des services publics et les personnels des services concernés (priorité à des services de base : santé, impôts et justice), afin d'améliorer la qualité de ces services. (iv) Diffusion dans les secteurs ayant bénéficié de cette expérience pilote des micro réformes utiles identifiées par la concertation entre usagers et prestataires des services publics concernés	2007 A partir 2007 2007-2009 A partir 2008-2009	
GOVERNANCE ECONOMIQUE – Promotion du secteur privé				
XIV	Soutenir la mise en œuvre de la réforme du secteur financier (BCM, secteur bancaire, micro finance, assurances), dont l'objectif doit être une restructuration de l'économie nationale mettant fin à la main mise sur le secteur de quelques groupes contrôlant les ressources.	(i) Mise en application de la nouvelle loi bancaire. (ii) Nouvelle loi sur la micro finance. (iii) Respect des nouveaux statuts de la BCM – y compris pour lui assurer une capacité adéquate de supervision des banques commerciales.	A partir de 2007 A partir de 2007 A partir de 2007	
XV	Libéralisation effective du secteur des transports.	(i) Mise en œuvre de la réforme des transports. (ii) Mise en place d'un fonds routier de seconde génération. (iii) Mise en place d'un outil de gestion et de planification de l'entretien du réseau routier national. (iv) Création de passerelles entre l'outil d'entretien routier et la décentralisation, en impliquant les communes riveraines des tronçons concernés.	2007 2009-2010 A partir de 2007 A partir de 2008-2009	Plan sectoriel des transports (PST)
GOVERNANCE ENVIRONNEMENTALE – Gestion des ressources naturelles				
XVI	Adopter le Plan d'Action National pour l'Environnement (PANE) et arrêter une matrice d'actions prioritaires 2007-2011, conformément aux dispositions du CSLP II.	(i) Mise en place des outils (organisation institutionnelle, cadre juridique) permettant l'intégration systématique des principes du développement durable dans les politiques nationales. (ii) Systématisation des études d'impact environnemental pour les projets industriels, pétroliers, miniers, de pêche et autres. (iii) Harmonisation du cadre juridique et réglementaire existant par l'adoption de textes d'application (code de l'eau, code marin, code forestier, code de la	2007-2008 A partir de 2007 A partir de 2008	

		chasse/faune, suivi et la gestion des risques environnementaux). (iv) Décentralisation de la gestion des ressources renouvelables partagées (sylvo-pastorales) à travers un transfert de compétences aux communautés locales (révision du code forestier et de la législation sur la décentralisation).	A partir de 2008	
GOUVERNANCE SOCIALE				
XVII	Etablir une articulation opérationnelle forte entre le CSLP II et les politiques sectorielles relatives aux secteurs sociaux prioritaires (éducation, santé, lutte contre VIH/SIDA), tant au niveau des mécanismes d'identification des interventions que dans le suivi de l'impact des investissements.	(i) Mise en place effective d'un dispositif de suivi/évaluation du CSLP (ii) Mise en place d'un mécanisme annuel de revue impliquant les OSC, basé conjointement sur les cadres sectoriels de dépenses à moyen terme et sur le suivi du CSLP.	2007 A partir de 2008	
XVIII	Assurer à travers la clé de répartition des ressources, y compris pétrolières, la couverture des secteurs sociaux et de la sécurité alimentaire, et plus généralement les secteurs permettant de réduire la pauvreté.	(i) Adoption d'une loi sur l'utilisation des revenus pétroliers. (ii) Cohérence du CDMT et des lois de finances avec la loi sur l'utilisation des revenus pétroliers.	2007-2008 Au plus tard 2009	

CONTEXTE INTERNATIONAL/REGIONAL – Migrations				
XIX	Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie globale de gestion des flux migratoires.	(i) Stratégie globale de gestion des flux migratoires. (ii) Pénalisation des réseaux clandestins. (iii) Renforcement des contrôles frontaliers. (iv) Actualisation/ adaptation des dispositifs législatifs et réglementaires applicables. (v) Dialogue biennuel, impliquant tous les acteurs concernés. (vi) Actions de co-développement impliquant la diaspora mauritanienne. (vii) Intégration de la dimension Migration dans les stratégies de développement.	2008 Continu A partir de 2007 A partir de 2007 A partir de 2007 A partir de 2009 A partir 2007	

La situation financière pour le 9^{ème} FED et les FED précédents à la clôture de l'année financière 2007

Ministère des Affaires Economiques et du Développement
Cellule d'Appui à l'Ordonateur National (CAON)
Nouakchott - Mauritanie

DECAISSEMENTS ANNUELS PAR PROJET 9^{ème} FED

(Prolongé) Sur base Cartes marché et Fiches de suivi

Date d'édition: 25/02/2008 13:53:20

Co de projet	Intitulé	Montant ECU	2003	2004	2005	2006	2007	%
PROGRAMME INDICATIF NATIONAL								
Enveloppe: A								
9 ACP MAU 01	Rente Rosso-Boghe, Lot1, Rosso - Leroi	37 457 979,00	0,00	0,00	3 745 505,14	8 222 724,71	4 428 218,11	10%
9 ACP MAU 02	Assistance technique auprès du Bureau de	79 500,00	0,00	18 444,40	12 194,09	3 941,58		38%
9 ACP MAU 03	AI à la direction des Travaux publics	550 000,00	0,00	0,00				0%
9 ACP MAU 04	Augmentation plafond S ACP Mau 20	200 000,00	0,00	200 000,00				100%
9 ACP MAU 05	AI/Assistance Technique MDEF	250 000,00	29 944,27	101 554,33				53%
9 ACP MAU 06	Elaboration Plan d'Aménagement de Gani	45 000,00	0,00	0,00				0%
9 ACP MAU 07	Programme d'appui à la société Civile	199 000,00	0,00	0,00		152 394,44	4 708,80	0%
9 ACP MAU 08	Facilité de Coopération technique (ICF)	4 000 000,00	0,00	38 015,40	324 733,45	527 575,47	490 975,05	9%
9 ACP MAU 09	Appui IC/Ordonateur National	3 400 000,00	0,00	0,00	199 448,42	191 033,34	388 849,94	4%
9 ACP MAU 13	Programme d'Appui Société Civile et Bon	4 500 000,00	0,00	0,00			524 525,84	0%
9 ACP MAU 15	Construction Route Kaedi-Gomaye Lot1	45 000 000,00	0,00	0,00			3 418 039,00	0%
9 ACP MAU 17	Renforcement et réhabilitation du secteur	4 750 000,00	0,00	0,00			0,00	0%
9 ACP MAU 20	Programme Européen de Renforcement d	7 500 000,00	0,00	0,00			0,00	0%
Total: A		108 351 879,00						
Enveloppe: B								
9 ACP MAU 10	Lutte anti-sérialisme dans les pays sahéls	7 500 000,00	0,00	0,00	0,00			0%
9 ACP MAU 16	Construction de la route Kaedi-gomaye	21 400 000,00	0,00	0,00			7 144 389,55	0%
Total: B		29 100 000,00						
		137 451 879,00	29 966,27	388 216,53	4 284 081,12	9 097 671,96	28 821 756,31	0,00
		137 451 879,00	29 966,27	388 182,80	4 672 263,92	13 769 935,88	42 591 692,18	0,00
Réserve non engagée sur PII		-33 451 879,00	*** Montant du Programme Indicateur : 104 000 000 Eur					

Code projet	Intitulé	Montant ECU	2003	2004	2005	2006	2007	%	
		137 451 879,00	0,00	29 966,27	350 216,53	4 204 001,12	9 097 671,96	20 021 756,31	
			0,00	29 966,27	308 102,00	4 672 263,92	13 769 935,00	42 591 692,10	

Ministère des Affaires Economiques et du Développement

Cellule d'Appui à l'Ordonateur National (CAON)

Houakchott - Mauritanie

DECAISSEMENTS ANNUELS PAR PROJET 8ème FED

(Projet) - Base Cartes marquées et Fiches de suivi

Date d'édition: 25.02.2008 13:49:24

Co de projet	Intitulé	Montant ECU	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	%
PROGRAMME INDICATIF NATIONAL											
0 ACP MAU 04	Appui à la réforme de l'état civil recen	3 000 000,00		964 081,44	111 432,51	-44 124,28	-19 319,34	-844,81	-5 948,18		59%
0 ACP MAU 05	Prospection sèches	2 750 000,00		921 994,37	373 412,71	144 520,38	67 878,22	3 143,24	128 933,25	119 119,94	44%
0 ACP MAU 06	Aménagement rural en zone pluviale	5 175 000,00		1 173 392,92	2 478 152,49	478 382,47	414 407,83	19 185,75			94%
0 ACP MAU 07	Etude de faisabilité de la diversificatio	149 702,70	149 702,70	0,00							100%
0 ACP MAU 08	En de l'emploi	4 700 000,00		189 094,34	319 125,20	433 871,44	1 248 178,27	770 803,75	370 894,87		75%
0 ACP MAU 09	Coordination auprès du MAED	1 950 000,00		204 143,58	342 974,00	120 151,79	144 794,70	34 907,07			50%
0 ACP MAU 11	Etude de faisabilité de la diversificatio	39 754,00		0,00							100%
0 ACP MAU 13	Alimentation potable de l'arrondissement	2 400 000,00		800 139,47	752 093,24	334 299,34	31 295,27				88%
0 ACP MAU 14	AI au Ministère de l'Hydraulique	500 000,00		23 482,15	147 573,33						44%
0 ACP MAU 15	Assistance tech. Minis Equi Transport	500 000,00	170 022,55	92 143,22	77 174,47						48%
0 ACP MAU 17	AI/Ministère du Développement rural et	750 000,00		74 172,00	231 519,48	24 512,94					44%
0 ACP MAU 18	Etude de faisabilité et d'Exécution des	700 000,00		342 150,12	40 742,72	87 374,74		79 108,24			97%
0 ACP MAU 20	Route Magta Lajjar - Djoni	14 700 000,00		4 248 481,98	9 734 511,99	2 339 947,58	175 010,71				98%
0 ACP MAU 21	Route régionale Aïme-Houakchott	10 300 000,00		0,00	1 889 173,10	4 894 402,83	2 887 042,54	81 555,43			95%
0 ACP MAU 22	Appui à la Commune de CHINGUETI	3 350 000,00		0,00		431 487,14	348 559,77	390 953,01	1 299 758,34	413 027,20	84%
0 ACP MAU 23	Etude de faisabilité Aménagement rural	55 000,00		15 942,43							80%
0 ACP MAU 26	Aménagement rural Oued Aïme + avl(-	8 000 000,00		0,00	251 095,04	329 845,74	311 150,44	2 479 547,48	1 024 518,21	744 789,21	79%
0 ACP MAU 29	Activité diversification agricole	19 040,24		19 040,24							100%
0 ACP MAU 32	ETUDE REABILIT. DE LA REGUE DU	74 000,00		48 480,92	12 170,23	7 889,58					90%
0 ACP MAU 37	Assistance technique au Ministère de l'eq	550 000,00		0,00	182 213,99	19 200,84					37%
0 ACP MAU 39	AI ADPRES de IENNER	750 000,00		0,00	29 501,49	28 104,54					8%
0 ACP MAU 41	AI auprès Direction des Transports Tera	500 000,00		0,00	0,00						0%
0 ACP MAU 42	Assistance auprès du Ministère Hydrauliq	434 985,00		0,00	57 501,55	20 544,29					18%
0 ACP MAU 44	Etude de faisabilité et d'Exécution des	3 500 000,00		0,00			440 594,74	928 374,34	794 708,94	91 843,08	44%

Code projet	Intitulé	Montant ECU	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	%
		67 051 481,94	2 243 137,47	9 161 341,20	17 031 367,95	9 036 003,40	6 073 015,35	4 900 773,74	3 614 045,40	2 348 779,45	
		67 051 481,94	2 243 137,47	11 404 470,67	20 435 046,62	30 272 730,02	44 346 545,37	49 335 319,11	52 950 164,59	55 310 944,05	
	Réserve non engagée sur PIIT	9 948 518,06	*** Montant du Programme indicatif : 77 000 000								
		67 051 481,94		9 161 341,20	17 031 367,95	9 036 003,40	6 073 015,35	4 900 773,74	3 614 045,40		

Ministère des Affaires Economiques et du Développement

Cellule d'Appui à l'Ordonateur National (CAON)

Nouakchott - Mauritanie

DE CAISSEMENTS ANNUELS PAR PROJET 7ème FED

(Prolas) (base car les marchés) et Fiches de suivi

Date édition: 25/02/2008 13:57:50

Code projet	Intitulé	Montant ECU	<=1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	%
PROGRAMME INDICATIF NATIONAL												
7 ACP MAU 05	Premier Programme Lorient	17350 801	17350 800	0	0	0	0	0	0	0	0	100%
7 ACP MAU 07	AU/ Ministère du Plan (CJMT)	703 873	703 340	0	513	0	0	0	0	0	0	100%
7 ACP MAU 09	Prospection sèches	2352 325	2350 423	1 000	902	0	0	0	0	0	0	100%
7 ACP MAU 10	EI/Ensemblement Warf Nouakchott	59 092	59 092	0	0	0	0	0	0	0	0	100%
7 ACP MAU 12	AU/ Contrat Cadre Clarif	118 129	90 000	28 129	0	0	0	0	0	0	0	100%
7 ACP MAU 14	Rehabilitation Hopital Aïoun et CHN	2444 304	2439 249	7 055	0	0	0	0	0	0	0	100%
7 ACP MAU 15	Soutien Inctif. Ministère du Plan	1 097 474	1 095 227	2 447	0	0	0	0	0	0	0	100%
7 ACP MAU 16	EI/ Evaluation Recensement Epatsr. Senegal	9 854	9 854	0	0	0	0	0	0	0	0	100%
7 ACP MAU 17	Rehabilitation du Warf de Nouakchott	2 234 870	2 178 034	0	0	0	0	0	0	0	0	97%
7 ACP MAU 18	Deuxieme Programme Lorient	7350 000	4 444 748	99 878	303 229	307 719	701 758	1 043 132	21 478	0	0	97%
7 ACP MAU 19	Alimentation en eau d'Aïoun	502 835	502 835	0	0	0	0	0	0	0	0	100%
7 ACP MAU 20	AU/ Ministère Plan - Cellule 6ème FED	127 448	127 448	0	0	0	0	0	0	0	0	100%
7 ACP MAU 21	EI/ Etude socio-eco. région du Lagout	59 145	59 145	0	0	0	0	0	0	0	0	100%
7 ACP MAU 30	AU/ MDRE - Paul Guise	404 737	358 745	45 972	0	0	0	0	0	0	0	100%
7 ACP MAU 32	EI/ Ville Anciennes, Chinguetti/Oudane	31 495	31 495	0	0	0	0	0	0	0	0	100%
7 ACP MAU 35	Mercure Nat. d'Accompagn. PR.S	2 520 000	1 894 532	188 904	185 479	189 745	19 457	3 533	0	0	0	98%
7 ACP MAU 36	Remif Birmanien, Frontiere E.M/Mali	18 159	18 159	0	0	0	0	0	0	0	0	100%
7 ACP MAU 37	Appui à la Gestion, Meris de Kaedi	729 048	589 189	137 885	1 994	0	0	0	0	0	0	100%
7 ACP MAU 38	AU/ Suivi Evaluation Projet- JMF	58 994	58 994	0	0	0	0	0	0	0	0	100%
7 ACP MAU 39	Alimentation en eau Kaedi-Melendza	712 012	0	0	173 230	149 450	38 434	0	0	0	0	94%
7 ACP MAU 40	Renforcement prise en charge MCT/SIDA	350 000	113 785	51 012	24 315	4 527	0	0	-8157	0	0	54%
7 ACP MAU 41	Projet PARE	1 000 000	712 934	40 929	143 140	0	0	0	0	0	0	92%
7 ACP MAU 42	EI/ Rationalisation Direction Hydraulique	189 984	0	34 041	0	0	0	0	0	0	0	97%
7 ACP MAU 43	EI/ Regime fiscal et de douane	14 910	14 910	0	0	0	0	0	0	0	0	100%
7 ACP MAU 44	Appui à l'application de la Loi Foncier	1 100 000	0	199 524	182 542	33 237	0	0	0	0	0	94%

Code projet	Intitulé	Montant ECU	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	%
		67 051 481,94	2 243 137,47	9 161 341,20	17 031 367,95	9 036 083,40	6 073 015,35	4 900 773,74	3 614 045,40	2 348 779,45	
		67 051 481,94	2 243 137,47	11 404 470,67	28 435 046,62	30 272 730,02	44 346 545,37	49 335 319,11	52 950 164,59	55 310 944,05	
	Réserve non engagée sur PII	9 940 510,06	*** Montant du Programme Indicatif : 77 000 000								
		67 051 481,94		9 161 341,20	17 031 367,95	9 036 083,40	6 073 015,35	4 900 773,74	3 614 045,40		

La concentration par secteur de ressources engagées sur le 9^{ème} FED

9ème FED distribution sectorielle

Pays: Mauritanie

Stratégie pour l'Afrique	Consensus Européen	Sous Secteur et Appui Budgétaire Sectoriel	total cumulatif des engagements 31.12.07 en euro x 1000
Droits de l'homme et gouvernance	gouvernance, droits de l'homme et appui aux réformes économiques et institutionnelles	gouvernance	6
		réformes économiques et institutionnelles	
		Acteurs Non Etatiques	6
Paix et sécurité	prévention des conflits et de la fragilité des Etats	Prévention des conflits et de la fragilité des états	
Croissance économique, intégration régionale et commerce	commerce et intégration régionale	Accords de Partenariat Economique	
		intégration économique régionale	
		développement du secteur privé	
	infrastructure, communication et transport	infrastructure, communication et transport	108
	eau et énergie	eau énergie non spécifié	
investir dans les personnes	cohésion sociale et emploi	cohésion sociale et emploi	
	environnement et gestion durable des ressources naturelles	environnement et gestion durable des ressources naturelles	
	développement rural, aménagement du territoire, agriculture et sécurité alimentaire	développent rural et aménagement du territoire agriculture sécurité alimentaire	7,5
	développement humain	santé	
		éducation de base	
		éducation non spécifiée	
autres	FCT	FCT	5,2
	appui à l'ON	appui à l'ON	3,6
	non spécifié	non spécifié	
Appui Budgétaire	ABG	Appui Budgétaire Général	
TOTAL	TOTAL	TOTAL	136,3
niveau de concentration sur les secteurs	pourcentage des engagements du 9ème FED couvert par les secteurs de concentration les plus importants plus ABG	secteur le plus important + ABG	108
		deux secteurs les plus importants + ABG	120
		Trois secteurs les plus importants + GBS	128,8
		Quatre secteurs les plus importants + ABG	136,3
		Cinq secteurs les plus importants + ABG	
		nbre de secteurs + ABG pour atteindre 85% du PIN	2
		secteurs (exclus NSA et ABG)	

LES LIGNES BUDGETAIRES

N°	Bénéficiaire	Projet	Activités		Montant engagé €	Montant payé au 31/12/06	Montant payé en 2007	Prévisions de paiement 2008
			Date début	Date fin				
Avant 2006					1 310 528	999 847	209 774	94 300
020882	CISS	Besoins fondamentaux de l'Aftout	01/04/2003	01/06/2007	593 000	533 700	0	94 300
065921	Santé Sud	Projet mère enfant dans la région de Néma	01/03/2004	01/03/2007	717 528	466 147	209 774	0
2006					3 610 365	1 076 567	728 013	1 231 145
113894	GRET	Zazou Récupération et valorisation des déchets plastiques	01/06/2006	01/12/2008	528 488	227 526	219 601	81 360
9 RPR 39-16	GRET	Mise en œuvre du Plan d'investissement régional du Brakna (eau)	08/07/2006	07/07/2009	1 598 294	488 496	0	668 200
9 RPR 39-37	TIMESIS	Sécurisation et gestion de l'eau	12/07/2006	11/07/2009	1 180 183	278 687	508 412	334 090
9 RPR 39-40	TENMIYA	Accès à l'eau et assainissement	01/08/2006	31/07/2009	303 400	81 858	0	147 495
2007					2 095 842	0	485 429	638 660
119758	ACPP	Appui aux capacités locales de développement	01/06/2007	31/05/2010	596 500	0	132 808	215 234
119228	ACORD	Sécurisation de la production agro pastorale - travail avec les organisations agropastorales de base	01/05/2007	31/10/2010	1 499 342	0	352 621	423 426
2008					5 810 412	0	0	2 096 339
134632	CISS	Initiatives de développement local à Ganki	01/03/2008	28/02/2011	749 600	0	0	195 738
135339	CARITAS	Projet d'appui au développement intégré du Brakna	01/01/2008	31/12/2013	1 123 982	0	0	232 483
9 RPR 49-28	TENMIYA	PILES Electrification Solaire	01/04/2008	28/02/2011	294 669	0	0	71 930
9 RPR 49-30	GRET	Schéma d'électrification rurale à partir de services marchands	15/01/2008	15/01/2011	1 142 161	0	0	317 457
9 RPR 49-34	APAUS	Electrification de 16 localités par centrale thermique Plateformes multifonctionnelles Electrification de 4 localités par kits solaires	15/01/2008	15/01/2011	2 500 000	0	0	1 278 731
TOTAL					12 827 147	2 076 414	1 423 216	4 060 444
TOTAL projets en cours					11 516 619	1 076 567	1 213 442	3 966 144

Le calendrier indicatif des débursements du 9^{ème} FED et des FED précédents

MAURITANIA

Online Help click on Aide en ligne, cliquez

(amounts in €)

YEAR of GLOB. Commit.	ACCOUNTING NUMBER of GLOBAL commit.	0	TITLE GLOBAL COMMITMENT	END date of implementat ⁹	SITUATION END 2007			FORECASTS on PAYMENTS 1st SEM 2008				FORECASTS on PAYMENTS 2nd SEM 2008				FORECAST PAYMENTS 1st SEM 2009				FORECAST PAYMENTS 2nd SEM 2009				ALABRI	COMMENTS			
					GLOBAL COMMIT.	INDIV. COMMIT.	RAC	AMOUNT ONGOING INDIV. COMMIT.	PAYMENTS ON ONGOING INDIV. COMMIT.	RAP	ESTIMATION of RISK FACTOR				ESTIMATION of RISK FACTOR				ESTIMATION of RISK FACTOR				ESTIMATION of RISK FACTOR					
											1 st SEMESTER	Low L	Medium M	High H	2 nd SEMESTER	Low L	Medium M	High H	1 st SEMESTER	Low L	Medium M	High H	2 nd SEMESTER			Low L	Medium M	High H
TOTAL ON ONGOING GLOBAL COMMITMENTS						243 820 806	168 308 092	75 512 714																				
TOTAL ON ONGOING INDIVIDUAL COMMITMENTS					140 859 591	73 813 575	67 046 016	21 690 627	15 114 519	6 341 041	235 067	18 837 354	13 153 836	5 473 638	209 880	13 124 406	9 122 087	4 002 319	0	811 600	755 800	55 800	0					
2002	7ACP MAU85	0	ETUDE D4INGENIERIE DE BASE - PORT MINERALIER	20061231	700 000	360 000	340 000																	OK	à dégager			
2002	7ACP MAU85	1	ROYAL HASKONING NEDERLAND BV-ASSISTANCE TECHNIQUE A LA SNIM	20050206	360 000	311 210	48 790	1 478	1 478															OK	Un paiement rejeté en 2007 qui doit être réintroduit. Ensuite, clôture possible			
1998	8ACP MAU5	0	PROSPECTION AURIFERE	20060606	2 130 610	2 130 610	0																	OK	A dégager			
1998	8ACP MAU5	7	IMC MACKAY AND SCHNELLMANN 230606312 MRO DUREE 34M	20060430	1 102 011	729 114	372 897	150 000	100 000	50 000		150 000	100 000	50 000										OK	Reste à payer les remboursables. Un tas de paiements rejetés en 2007. Cloture possible mais difficile			
1998	8ACP MAU8	0	EAU DE L'ESPOIR	20051231	3 900 000	3 692 478	207 522																	OK				
1998	8ACP MAU8	5	COMEQUIP	20040903	909 000	738 978	170 022	0				0												OK	A dégager au 1er semestre 2008			
1999	8ACP MAU20	0	ROUTE MAGTA LAHJAR - DJOUK	20041231	16 700 000	16 521 083	178 917																	OK				
2000	8ACP MAU22	0	APPUI A LA COMMUNE DE CHINGUETTI	20061231	3 350 000	3 261 011	88 989																	OK				
2000	8ACP MAU22	1	AGRICONSULTING	20061221	1 470 327	1 133 775	336 552	117 456	117 456															OK	1 facture en attente de visa du maître d'oeuvre			
2000	8ACP MAU22	12	MAGHREB SERVICES-TRAVAUX REHABILITATION DU NOUVEAU MARCHÉ DE	20051104	57 000	54 410	2 590	2 590	2 590															OK	Retenue de 5% à payer après RD le 21/01/08 Un petit engagement technique complémentaire sera sans doute à faire à cause du taux de change			

2000	8ACP MAU22	13	DEVIS-PROGRAMME NO 3 DU 11/07/05 AU 11/07/06	20060911	315 351	255 779	59 572	3 889	3 889										OK	3 mémoires à traiter puis OR à faire suite à l'audit
2000	8ACP MAU22	14	SERA-SENEGAL FOURNITURE D'UN CAMION BENNE	20060316	84 600	76 103	8 497	8 456	8 456										OK	Retenue de 10% à payer après RD le 21/01/08
2000	8ACP MAU22	15	SERA-FOURNITURE D'UN TRACTEUR AGRICOLE ET DEUX CITERNES POUR	20060728	90 700	81 605	9 095	9 068	9 068										OK	Retenue de 10% à payer après RD le 21/01/08
2000	8ACP MAU22	17	ETS ESSAHIL- CONSTRUCTION DU SIEGE DE COOPERATIVES FEMININES	20061231	129 000	126 312	2 688	2 688	2 688										OK	Retenue de 5% à payer après RD le 21/01/08 Un engagement technique complémentaire de 3 700 euros sera à faire à cause du taux de change
2000	8ACP MAU22	18	CGA-FOURNITURE D'UNE VOITURE 4X4 DOUBLE CABINE POUR LA COMMU	20060704	22 100	21 409	691	0											OK	Garantie à libérer après RD le 21/01/08
2000	8ACP MAU22	19	ETS ESSAHIL-AMENAGEMENT D'UN TERRAIN MULTISPORTS ET CONSTRUC		86 600	81 176	5 424	4 138	4 138										OK	Retenue de 5% à payer après RD le 21/01/08
2000	8ACP MAU22	20	GEAUR-MIDEP-CONSTRUCTION DU RESEAU D'AEP DE LA PALMERAIE DE		99 777	92 015	7 762	4 379	4 379										OK	Retenue de 5% à payer après RD le 21/01/08
2000	8ACP MAU22	22	ETS MEDELLAH OULD HANEFI- CONSTRUCTION D'UNE BRIQUETERIE SUR	20061215	51 500	47 054	4 446	2 405	2 405										OK	Retenue de 5% à payer après RD le 21/01/08
2000	8ACP MAU22	23	ETS MEDELLAH OULD HANEFI - FOURNITURE D'UN GROUPE ELECTROGEN		22 600	19 443	3 157	2 113	2 113										OK	Retenue de 10% à payer après RD le 21/01/08
2000	8ACP MAU22	25	FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTEME PHOTOVOLTAÏQUE		27 000	26 767	233	0											OK	Garantie à libérer après RD le 21/01/08
2000	8ACP MAU22	26	CONSTRUCTION DE 2 SERRES AVEC GOUTTE A GOUTTE		16 400	15 343	1 057	778	778										OK	Retenue de 5% à payer après RD le 21/01/08
2000	8ACP MAU22	27	REALISATION DE FORAGES D'EXPLOITATION	20061122	138 000	126 830	11 170	6 489	6 489										OK	Retenue de 5% à payer après RD le 21/01/08
2001	8ACP MAU26	0	AMENAGEMENT RURAL DANS LES OASIS DE L'ADRAR	20071231	8 000 000	7 795 612	204 388												OK	

2002	8ACP MAU44	0	ETUDE DE FAISABILITE ET D EXECUTION DES ROUTES FINANCEES	20051231	2 468 600	2 253 119	215 481														OK	A cloturer
2002	8ACP MAU46	0	RENOUVELLEMENT DU PORT MINERALIER A NOUADHIBOU	20081231	45 000 000	1 051 049	43 948 951														OK	
2002	8ACP MAU46	1	ETUDE D'INGENIERIE DE DETAIL ET LA CONCEPTION DES DOSSIERS	20071020	1 051 049	515 512	535 537	535 537	500 000	35 537											OK	Etude en retard de 2 mois. Rapport final prévu pour le mois de Février 2007. Après paiement final, clôture possible.
2003	9ACP MAU1	0	ROUTE ROSSO-BOGHE, LOT 1, ROSSO-LEXEIBA II	20100630	37 657 979	32 257 979	5 400 000														OK	
2003	9ACP MAU1	2	DIWI CONSULT INTERNATIONAL GMBH-SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE	20080216	1 153 650	828 213	325 437	256 000	225 000	31 000		69 437	69 437								OK	
2003	9ACP MAU1	4	ZAGOPE/SOGEA-SATOM: CONSTRUCTION DU TRONCON ROSSO-LEXEIBA DE	20080731	30 984 051	17 229 105	13 754 946	6 000 000	4 000 000	2 000 000		4 500 000	3 500 000	1 000 000	154 946	154 946					OK	Prévisions basées sur avancement linéaire sur 10 mois. Basé sur un retard de 6 mois impliquant une pénalité plafond de 3,1 MEURO
2003	9ACP MAU2	0	A.T. AUPRES DU BUREAU DE GESTION ROUTIERE	20060331	79 900	34 782	45 118														OK	Dégagement déjà demandé
2003	9ACP MAU7	0	ETUDE - PROGRAMME D'APPUI A LA SOCIETE CIVILE	20070630	199 000	157 103	41 897														OK	
2004	9ACP MAU8	0	FACILITE DE COOPERATION TECHNIQUE (FCT)	20101031	3 574 563	3 421 073	153 491														OK	
2004	9ACP MAU8	7	GROUPEM.TYPSA/MCG- ACTUALISATION PLAN SECTORIEL DE TRANSPORT	20070429	500 349	422 592	77 757	40 000	40 000												OK	Deux factures rejetées et discussion sur les pénalités de retard en cours. Estimation basée sur l'application des pénalités
2004	9ACP MAU8	8	ECDPM- MISSION DE PREPARATION DU PASOC	20071029	250 943	154 530	96 413	36 455	36 455												OK	dernier paiement avant clôture engagement individuel.
2004	9ACP MAU8	12	2AC AUDIT SUR L'UTILISATION DES FONDS SYSMIN DE CONTREPARTIE	20070425	198 246	180 006	18 240	0													OK	Paiement final effectué. Demande de clôture introduit auprès du siège.
2004	9ACP MAU8	13	MISSION POUR UN PROCESSUS D'IDENTIFICATION D'UN PROGRAMME D'	20070131	198 961	196 756	2 205														OK	Clôture prévue premier semestre 2008

2004	9ACP MAU8	14	ETUDE DE MISE EN OEUVRE DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA R	20061231	139 606	83 764	55 842	0			30 330		30 330						OK	Pénalités de retard appliquées. Dernière facture de 30,330 EURO mais pénalités demandées de 42,791 EURO
2004	9ACP MAU8	16	GRDR-IDENTIFICATION D'UN PROGRAMME TRANSFRONTALIER DANS LE	20080424	45 000	39 060	5 940	5 940	5 940										OK	Clôture prévue premier semestre 2008
2004	9ACP MAU8	18	MOORE STEPHENS-AUDIT CHINGUETTI DP3	20070622	27 936	27 936	0												OK	Clôture initiée le 09/01/08
2004	9ACP MAU8	22	AUDIT FINANCIER PACE 2007	20071229	28 260	27 734	526												OK	Clôture initiée le 09/01/08
2004	9ACP MAU8	25	AT DU PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE LA JUSTICE	20080327	181 980	92 688	89 292				89 292	89 292							OK	
2004	9ACP MAU8	27	ASSISTANCE TECHNIQUE D'APPUI AU COMITE NATIONAL DES NEGOCIAT	20080331	199 992	113 530	86 462	86 462	86 462										OK	
2004	9ACP MAU8	28	APPUI A LA PLANIFICATION D'UN APPUI BUDGETAIRE EN MAURITANIE	20080826	146 940	88 164	58 776				58 776	58 776							OK	Il y aura probablement un avenant pour augmenter 50.000euro
2004	9ACP MAU8	29	ITALTRENDEVALUATION FINALE DU PROJET D'APPUI A LA COMMUNE	20071224	39 840	34 449	5 391												OK	
2004	9ACP MAU8	30	B&S-APPUI AU LANCEMENT DES CENTRES DE RESSOURCES DE PERICLES	20080329	194 440	116 664	77 776	77 776	77 776										OK	Clôture prévue deuxième semestre 2008
2004	9ACP MAU8	31	IBF-ETUDE POUR LE FINANCEMENT DECENTRALISATION (PROGRAMME-	20080813	136 037	81 600	54 437	54 437	54 437										OK	Clôture prévue deuxième semestre 2008
2004	9ACP MAU9	0	APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL	20101231	3 600 000	1 655 416	1 944 584												OK	
2004	9ACP MAU9	2	DP PERIODE DE CROISIERE NO 1 DU 01/10/2005 AU 30/09/06	20060930	244 000	197 731	46 269	0				0							OK	
2004	9ACP MAU9	3	DEVIS PROGRAMME NO 3-PERIEODE DU 01/10/2006 AU 30/09/2007	20090331	474 300	326 074	148 226	141 403	114 113	27 290	0								OK	1er sem 08 : 80k€ (CG) + 50% du solde hors CG en L, 40% du solde hors CG en M.

2004	9ACP MAU9	4	AUDIT CAON 2007	20080426	63 680	0	63 680	41 944	41 944			15 750	15 750						OK	1er sem 08: 60% du forfaitaire (rapport provisoire)+80% du remboursable 2ème sem 08: 35% du forfaitaire en L (pénalités de retard)	
2004	9ACP MAU9	5	AT GESTION DU CYCLE DE PROJET	20081231	199 760	119 856	79 904	0				0		79 904	79 904				OK	Fin de prestation en dec 08	
2004	9ACP MAU9	6	AT RENFORCEMENT SUIVI COMPTABLE CAON - CONTRAT CADRE	20081231	199 944	119 964	79 980	0				0		79 980	79 980				OK	Fin de prestation en dec 08	
2004	9ACP MAU9	7	DP 04 CAON	20081231	365 000	102 325	262 675	78 803	78 803			78 803	52 535	26 268	26 268	26 268			OK	1er sem 08: 30% du RAP en L ; 2eme sem 08: 20% du RAP en L et 10% en M ; 1er sem 09: 10% du Rap en L - solde à dégager.	
2006	9ACP MAU11	0	ASSISTANCE TECHNIQUE AUPRES DU MET ET DU ENER	20121231	3 100 000	2 266 134	833 866												OK		
2006	9ACP MAU11	1	LOUIS BERGER-ASSISTANCE TECHNIQUE AUPRES MINISTERE DU TRANS-	20101231	2 266 134	0	2 266 134	550 000	500 000	50 000		350 000	300 000	50 000	300 000	300 000	300 000	300 000	OK	Avance 20% + des prestations.	
2006	9ACP MAU13	0	PASOC PROGRAMME D APPUI A LA SOCIETE CIVILE ET A LA BONNE	20120630	4 500 000	2 240 106	2 259 894												OK		
2006	9ACP MAU13	1	SATEC-BDPA: MISE EN PLACE DE L'UNITE TECHNIQUE DE MISE EN	20100613	1 039 020	245 709	793 311	111 600	111 600			111 600	55 800	55 800	55 800	55 800	111 600	55 800	55 800	OK	1er sem 08: paiement forfaitaire 4eme trim 07 + 1er trim 08 en L. 2ème sem 08: paiement forfaitaire 2ème trim 08 en L + 3ème trim 08 en M. Risque révision à la baisse du montant forfaitaire (changement d'experts).
2006	9ACP MAU13	2	DEVIS PROGRAMME 0 DE DEMARRAGE	20071031	29 100	28 291	809	0	0										OK		

2006	9ACP MAU13	3	PASOC:GRPT SATEC/BDPA-DEVIS PROGRAMME DE CROISIERE NO1	20081231	1 171 986	239 684	932 302	27 056	21 645	5 411	625 556	320 895	125 111	179 550	11 595	9 276	2 319	OK	1 AaP= 285k€; 3 AaP dans DP. Hypothèses: - Les paiements d'avance sur les 3 AaP (50%) sont reportés au 2ème sem 08 (50% de l'enveloppe en L, 20% en M, 30% en H). 2ème avance de 30% pour cp 2 et 3. - solde hors AaP : paiement de 35% du RAP chaque sem 08	
2006	9ACP MAU14	0	PROJET D'APPUI AUX PROCESSUS ELECTORAUX 2006/2007 EN MAURITA	20110630	6 000 000	6 000 000	0											OK		
2006	9ACP MAU14	1	PNUD-PROJET D'APPUI AUX PROCESSUS ELECTORAUX 2006/2007 EN	20080510	6 000 000	5 700 000	300 000	160 000			160 000								OK	
2006	9ACP MAU15	0	CONSTRUCTION DE LA ROUTE KAEDI GOURAYE	20121231	45 000 000	42 769 522	2 230 478												OK	
2006	9ACP MAU15	2	TAMEGA-TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE KAEDI-MBOUT ET DE	20090621	38 620 784	12 352 588	26 268 196	7 500 000	5 000 000	2 500 000	7 500 000	5 000 000	2 500 000	7 500 000	5 000 000	2 500 000			OK	Estimé sur 10 mois de travaux linéaires par rapport au travaux restant et à la durée contractuelle.
2006	9ACP MAU15	3	DO TAMEGA/AFA-CONSTRUCTION DE LA ROUTE KAEDI-MBOUT ET DE LA	20090621	1 684 938	168 494	1 516 444	250 000	100 000	150 000	250 000	100 000	150 000	250 000	100 000	150 000			OK	Estimé sur 10 mois de travaux linéaires par rapport au travaux restant et à la durée contractuelle.
2006	9ACP MAU15	4	SUPERVISION TRAVAUX CONSTRUCTION ROUTE KAEDI GOURAYE	20100214	2 458 900	755 121	1 703 779	400 000	350 000	50 000	400 000	350 000	50 000	400 000	400 000		400 000	400 000	OK	Estimé sur 10 mois de prestations moyennes.
2006	9ACP MAU16	0	CONSTRUCTION DE LA ROUTE KAEDI GOURAYE	20121231	21 600 000	21 600 000	0												OK	
2006	9ACP MAU16	1	DO TAMEGA/AF-TRAVAUX DE CONSTRUCTION ROUTE KAEDI-MBOUT ET	20090621	21 600 000	7 164 389	14 435 611	4 250 000	2 900 000	1 350 000	4 250 000	2 900 000	1 350 000	4 250 000	2 900 000	1 350 000			OK	Estimé sur 10 mois de travaux linéaires par rapport au travaux restant et à la durée contractuelle.
2007	9ACP MAU17	0	PROJET D'APPUI A LA REFORME DE LA JUSTICE EN MAURITANIE	20121231	4 750 000	58 240	4 691 760												OK	
2007	9ACP MAU17	1	DP0 DEMARRAGE:RENFORCEMENT ET REHABILITATION DU SECTEUR DE	20080331	58 240	0	58 240	58 240	58 240										OK	

Les engagements programmés du FED

Partenariats et Actions Prioritaires du Plan d'Action de Lisbonne
(uniquement pour les Délégations en Afrique)

Pays: Mauritanie

En euro x 1000

Stratégie Pour l'Afrique	Consensus Européen	Secteurs	Partenariat et Actions Prioritaires du Plan d'Action de Lisbonne	Engagements programmes sur le PIN pour le 10ème FED	
Droits de l'homme et gouvernance	Gouvernance, droits de l'homme et appui aux réformes économiques et institutionnelles	Gouvernance	Partenariats pour		
			2. Gouvernance Démocratique et les Droits de l' Homme	62	
			7. Migration, Mobilité et Emploi	8	
		Réformes économiques et institutionnelles			
		Acteurs Non Etatiques			
Paix et sécurité	Prévention des conflits et de la fragilité des états	Prévention des conflits et de la fragilité des Etats	Partenariat sur 1. La paix et la sécurité		
Croissement économique, intégration régionale et le commerce	Commerce et intégration régionale	Accords de Partenariat Economique	Partenariat sur		
		Intégration économique régionale	3. le Commerce (et l'intégration Régionale)	5	
		Développement du secteur privé	3. (le Commerce) et l'intégration Régionale	56	
	Infrastructures, communication et transport	Infrastructures, communication et transport	8. Partenariat pour Science, société de l'information, l'espace		
	Eau et énergie	Eau			
		Energie	5. Partenariat pour l'Energie		
Divers					
Investir dans les personnes	Cohésion sociale et emploi	Cohésion sociale en emploi			
	Environnement et gestion durable des ressources naturelles	Environnement et gestion durable des ressources naturelles	6. Partenariat sur le changement climatique		
	Développement rural, aménagement du territoire, agriculture et sécurité alimentaire	Développement rural, aménagement du territoire			
		Agriculture			
		Sécurité alimentaire			
	Développement humain	Santé			
Education de base					
Education non spécifiée					
Autres	FCT	FCT			
	Soutien à l'ON	Soutien à l'ON			
	non spécifié	non spécifié			
Appui Budgétaire	ABG	Appui Budgétaire Général	4. Partenariat sur les OMD	25	
TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL	156	

Questions on the EU Aid Effectiveness targets

1. EU Target No 1		
Channel 50% of government-to-government assistance through country systems, including by increasing the percentage of our assistance provided through budget support or SWAP arrangements		
2. Introduction		
The aim is to collect information that allows us to measure this target. The information that is needed is both the total amount of ODA provided, as well as the extent to which country systems are used in providing this ODA. For these purposes the country systems are defined as covering four main areas: (i) national budget execution procedures; (ii) national financial reporting procedures; (iii) national auditing procedures; and (iv) national procurement systems. By treating each of these four areas as having a 25% weight and dividing by the total amount of ODA provided the information required can be calculated (hence the division by four – see part 4 below). In all cases the necessary information can be collected using the same definitions as those in the OECD/DAC "Definitions and Guidance" (see attached page which includes an extract of definitions relevant to this indicator)		
3. Questions and definitions		
Question	Definition – OECD Ref	Response EUR
How much ODA did you disburse at country level for the government sector in FY 2007 (EUR)?	Qd2	45 M
How much ODA disbursed for the government sector in FY 2007 used national budget execution procedures (EUR)?	Qd5	0
How much ODA disbursed for the government sector in FY 2007 used national financial reporting procedures (EUR)?	Qd6	0
How much ODA disbursed for the government sector in FY 2007 used national auditing procedures (EUR)?	Qd7	0
How much ODA disbursed for the government sector in FY 2007 used national procurement procedures (EUR)?	Qd9	0
4. Definition of Indicator		
[[Qd5 + Qd6 + Qd7 + Qd9] ÷ 4] ÷ [Qd2] (please calculate and enter as response %)		0 %
5. Additional information		
Are there any significant initiatives in your country to promote the use of country systems? If so provide a list and a short description. If not, highlight the constraints to use of country systems (use additional space as needed)		
<p>- une étude sur les conditions d'un appui budgétaire en Mauritanie a été initiée début septembre 2007</p> <p>- Un premier exercice PEFA, prévu dans le cadre de la préparation du 10^{ème} FED est en cours (Mission d'analyse de la gestion des finances publiques en Mauritanie).</p>		

Definitions from "Definitions and Guidance" OECD/DAC

www.oecd.org/dataoecd/13/29/36306366.doc

ODA	<p>Official Development Assistance (ODA) includes all transactions as defined in OECD-DAC Statistical Directives para. 32 (see appendix), including official transactions that:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Are administered with the promotion of the economic development and welfare of developing countries as its main objective; and ▪ are concessional in character and convey a grant element of at least 25%.
Disbursements	<p>A disbursement is the placement of resources at the disposal of a recipient country or agency (see OECD-DAC Statistical Directives para. 15-18). Resources provided in kind should only be included when the value of the resources have been monetised in an agreement or in a document communicated to government. In order to avoid double counting in cases where one donor disburses ODA funds on behalf of another, it is the donor who makes the final disbursement to the government who should report on these funds.</p>
Government sector	<p>Administrations (ministries, departments, agencies or municipalities) authorised to receive revenue or undertake expenditures on behalf of central government.</p>
Disbursements for the government sector	<p>This category includes the disbursement of ODA in the context of an agreement with the government sector (see definition above), including works, goods or services delegated or subcontracted by government to other entities (e.g. NGOs, private companies).</p>
Use of national budget execution procedures (Q ^{d5})	<p>Donors use national budget execution procedures when the funds they provide are managed according to the national budgeting procedures as they were established in the general legislation and implemented by government. This means that programmes supported by donors are subject to normal country budgetary execution procedures namely procedures for authorisation, approval and payment.</p>
Use of national financial reporting procedures (Q ^{d6})	<p>Legislative frameworks normally provide for specific types of financial reports to be produced as well as for the periodicity of such reporting. The use of national financial reporting means that donors do not make additional requirements on governments for financial reporting. In particular they do <u>NOT</u> require:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ The production of additional financial reports. ▪ Periodicities for reporting that are different from government's normal reporting cycle. ▪ Formats for reporting that do not use government's existing chart of accounts.
Use of national auditing procedures (Q ^{d7})	<p>Donors rely on the audit opinions, issued by the country's supreme audit institution, on the government's normal financial reports/statements as defined above. The use of national auditing procedures means that donors do not make additional requirements on governments for auditing.</p>
Use of national procurement procedures	<p>Donors use national procurement procedures when the funds they provide for the implementation of projects and programmes are managed according to the national procurement procedures as they were established in the general legislation and implemented by government. The use of national procurement procedures means that donors do not make additional, or special, requirements on governments for the procurement of works, goods and services. (Where weaknesses in national procurement systems have been identified, donors may work with partner countries in order to improve the efficiency, economy, and transparency of their implementation).</p>

1. EU target 2		
Provide all capacity building assistance through coordinated programmes with an increasing use of multi-donor arrangements ⁶		
2. Introduction		
<p>EU target 2 aims to measure progress in aligning and coordinating support for capacity development. It's closely linked with indicator 4 of the Paris Declaration. Therefore, the term "capacity building" used in the EU target is interpreted as "technical cooperation". This use of the DAC definitions allows consistency with the DAC monitoring of the Paris Declaration.</p> <p>The term "coordinated" also refers to the DAC definition which covers the following principles: ownership of TC by partner countries, alignment of TC with countries/local strategies and objectives and, where more than one donor is involved, harmonisation of TC among donors.</p> <p>To avoid confusion, we strongly advise that you use the definitions given in the OECD guidance, by clicking on the link http://www.oecd.org/dataoecd/13/29/36306366.doc. DAC criteria on this indicator are being updated to make them easier to use and in January the final version to be used for monitoring the indicators in 2008 will be available on this site.</p> <p>Finally please note that a separate AIDCO initiative on EU target 2, related to preparing a strategy for achieving the target, is ongoing in 46 Delegations. Through this EAMR however, we hope to capture information from all delegations. Questions 1 and 2 below seek quantitative information on technical cooperation. Section 4 seeks qualitative information from delegations not participating in the survey launched by AIDCO (46 Delegations contacted) and provides the opportunity to share your experience and views.</p>		
3. Questions and definitions		
1	How much technical cooperation did you disburse in 2007 (Total TC in EUR)? <i>OECD question reference in the Paris survey : Q^d3</i>	1,5 M Euro
2	How much technical cooperation did you disburse through co-ordinated programmes in support of capacity development in 2007 (EUR)? <i>OECD question reference in the Paris survey : Q^{d4}</i>	288 164 Euro
4. Definition of Indicator		
3	$Q^d 4 / Q^d 3$ (please calculate this and enter in the next column as %)	%

⁶ Despite the different wording the target is interpreted to correspond to Paris Declaration indicator 4. Please pay particular attention to the definition for the question Q^d4.

5 Additional Information

4

Qualitative information⁷ :

Are there any significant initiatives to promote coordinated technical cooperation in your country? If so, please provide a short description. And indicate whether they are linked to the Code of Conduct / Division of Labour process or any other "EU initiatives

If not, highlight key constraints delaying joint work on TC and capacity development.
Please note any other comments you have of these issues

We take part in the survey.

⁷ These questions are taken from the survey on " Developing an EuropeAid Strategy on TC and PIU" sent to delegations which are members of the Aid Effectiveness Network. **They need to be answered by delegations who are not participating in this survey.**

1. EU target 3		
Avoid establishment of new project implementation units (PIUs).		
2. Introduction		
<p>EU target 3 aims to assess progress towards strengthening local capacity by tracking the number of PIUs put in place to manage projects and programmes. It is linked to indicator 6 of the Paris Declaration. This target is interpreted as "avoiding the establishment of new parallel PIUs"</p> <p>To avoid confusion, we strongly advise that you use the definition of parallel PIUs given in OECD guidance, by clicking on the link http://www.oecd.org/dataoecd/13/29/36306366.doc. DAC criteria for this indicator are being updated to make them easier to use and in January the final version to be used for monitoring the indicators in 2008 will be available on this site.</p> <p>Finally please note that a separate AIDCO initiative on EU target 2, related to preparing a strategy for achieving the target, is ongoing in 46 Delegations. Through this EAMR however, we hope to capture information from all delegations. Questions 1 and 2 below seek quantitative information on technical cooperation. Section 4 seeks qualitative information from delegations not participating in the survey launched by AIDCO (46 Delegations contacted) and provides the opportunity to share your experience and views.</p>		
3. Questions and Definitions		
1	How many parallel project implementation units funded by EC were in operation in December 2007? <i>OECD question reference in the Paris survey : Q^d10</i>	1
2	Out of these, how many <u>new</u> parallel project implementation units were established during 2007?	1
4. Additional Information		
3	<p>Qualitative information⁸:</p> <p>Are there any significant initiatives to avoid the establishment of parallel PIUs in your country?</p> <p>What in your opinion should be done to increase domestic ownership and quality of project implementation arrangements?</p> <p>If so, please provide a short description. If not, highlight key constraints. Please note any other comments you have on these issues</p> <p style="text-align: center;">We take part in the survey.</p>	

⁸ These questions are taken from the survey on " Developing an EuropeAid Strategy on TC and PIU" sent to delegations which are members of the Aid Effectiveness Network. **They need to be answered by delegations who are not participating in this survey.**

1. EU Target No 4

Reduce the number of uncoordinated missions by 50%.

2. Introduction

The aim is to collect data on the number of uncoordinated EC Missions to your country. The information needed is (a) the total number of EC Missions to your country and (b) how many of these were coordinated.

The Paris Declaration **objectives** underlying the related indicator of progress for coordinated missions are: "In planning their missions to the field⁹ it is important that donors: Conduct **fewer missions**, coordinate timing of missions with partner authorities and, where necessary, with other donors, *conduct more joint missions, avoid conducting missions during "mission free periods"*¹⁰.

Coordinated mission is a mission undertaken by 2 or more donors jointly, or by one donor on behalf of another. In practice, the following 3 questions help to clarify what is meant by a mission:

1. Does the mission involve international travel to a beneficiary country? i.e. **this concerns only missions from HQ, not missions undertaken within the country by the Delegation.**
2. Does the mission involve a request to meet with government officials, including local government?
3. Is this mission undertaken by 2 or more donors jointly? Or is it done by an HQ service also on behalf of another donor?

The Definitions and Guidance of the OECD (www.oecd.org/dataoecd/13/29/36306366.doc) requires that missions undertaken by consultants contracted by AIDCO (or other DG's), if they meet the 3 above questions, must also be included.

3. Questions and definitions

OECD ref: Q ^d 15	How many HQ missions to the field were undertaken in FY 2007? ¹¹	11
Q ^d 16	How many of these were coordinated?	7
Please provide a breakdown of missions the Commission and its services have undertaken to your country in FY 2007 in the table below:		
Missions by:	Coordinated	Uncoordinated
Members of Commission		
AIDCO		1
DEV		1
RELEX		
TRADE		
ECHO	2	
FISH	3	2
Infra	2	
Consultants contracted by the Commission		
Total	7	4

⁹ 'Field' refers to the country in general including missions to the capital only.

¹⁰ The target set for 2010 for indicator 10 a) is to have 40% of donor missions to the field as joint.

¹¹ This question applies to the missions from the HQ

4. Definition of Indicator		
Q^d16 / Q^d15	2006	2007
Please calculate and enter in the column for 2007 and also include the figure for this indicator for 2006 ;	N/A	

5. Additional Information			
<p>Delegations are invited to list the dates for main HQ missions already planned for the March 2008 to August 2008, indicating whether they are, or not, to be coordinated with other donors;</p>			
HQ DG	Date planned	Purpose/Sector	Coordinated (Yes/No)
Aidco	Avril 2008	Appui budgétaire 10 FED	Y
Aidco	Avril 2008	Mission générale d'appui auxprojets du secteur renforcement des capacités et décentralisation/gouvernance	Y
Aidco/Dev	Février 2008	Appui à la communication "Migration et développement"	Y
<p>4_missions_pêches_sont_également_prévues_au_cours_de_l'année_2008.</p>			
<p>Delegations are suggested to indicate higher priority requests for HQ missions needed from September 2008 to February 2009, but not yet agreed with HQs, that the Delegation estimates serve better the coordination arrangements at local level and can yield more added value for the policy dialogue.</p>			
HQ DG	Date planned	Purpose/Sector	Donor(s) involved
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
<p>Delegations are asked to briefly inform if there are significant initiatives to decrease the number of uncoordinated missions in your country? If so, please provide a short description. If not, highlight key constraints.</p>			
<p>La DCE et les autres donateurs essaient, lors de réunions et par échanges de courriers, de se tenir informer des missions à venir. Ces initiatives doivent être renforcées pour devenir plus systématiques.</p>			

Finally, Delegations are asked to assess the likelihood of meeting, by 2010, the twin targets for missions, ie. the OECD target of 40% and the EU target of halving the number of un-coordinated missions.

- OECD target of 40% likely to be met: Yes
- EU target of halving the number of un-coordinated missions: Yes

Delegations are asked to briefly indicate what additional steps HQ should be prepared to consider to help in achieving those targets at the level of the beneficiary country concerned:

Other aid effectiveness related information

On 4 July 2007 our Counsellors Louis Michel and Benita Ferrero-Waldner wrote to all Heads of Delegations requesting implementation of the Code of Conduct for Division of Labour. Several Delegations have responded and have attached their progress reports on aid effectiveness. We need information on the specific points below:

1. Paragraph 5 of the Council conclusion on Division of Labour notes:

"Simultaneously with the implementation of the Code of Conduct, the Member States and the Commission **will promote wide discussions with partner countries and other donors on complementarity and division of labour**, based on the EU code of Conduct which will be complemented by first experiences in the field. **The outcome of these discussions would constitute an input to the OECD/DAC partnership and the High Level Forum on Aid Effectiveness III that will take place in Accra, Ghana in 2008.** The Council invites the **incoming Presidencies to actively support such a process**, in close cooperation with the Member States and the Commission."
(Highlights by AIDCO 01)

1.1 Have the discussions with partner countries and other donors been held?

(a) **If yes**, when and what was the result? Please describe in brief how these talks are progressing.

La préparation du Groupe Consultatif a été l'occasion de renforcer les relations entre la BM, la DCE et le PNUD qui ont organisé cet événement conjointement. Devant le succès de cette initiative, d'autres exercices de ce genre pourraient être envisagés.

(b) **If no**, are there plans to hold them? If yes, please describe briefly what the plans are.

1.2 What input on division of labour is planned by the partner country towards HLF III? If none, then leave blank.

2 In paragraph 14 the Council invites the Commission to outline Community implementation of the Code of Conduct in its annual report on development cooperation, including: '**a self-assessment in its potential areas of comparative advantage** as referred to in the joint Development Policy Statement'.
(highlights by AIDCO 01)

2.1 What action has been taken towards this self assessment of comparative advantage?

(b) If no, do you have any plans for initiating such a process? What are the plans?

The sector of infrastructure could be a possible area of comparative advantage.

3 In country that have already initiated some form of division of labour: N/A

3.1 Please describe the process. (e.g., when did it start; partner country leadership; donors involved; results on the ground, etc).

3.2 As a result of this process, did the Delegation:

- Reduce or expand the sectors in which it remains active?
- Exit from any sectors? Specify
- Enter any new sectors? Specify
- Become lead donor in any sectors? Specify
- Enter into delegated cooperation partnerships? Please specify.

Les matrices des bailleurs sur l'aide actuelle et future - Les matrices sur les rôles actuels et futurs

- En *Gras Italique* les montants qui devraient être décaissés au cours de l'année 2008

- En **Rouge** les programmes en cours d'exécution.

- En **bleu**, les nouvelles actions ajoutée au programme.

A. Développement Economique	B. Développement Social	C. Activité du Secteur Productif	D. Questions Thématiques Transversales
(les investissements et le développement du secteur privé, les réformes macro-économiques et structurelles ainsi que l'intégration régionale)	(les services du secteur social notamment l'éducation et la formation, • les systèmes de soins de santé, les questions relatives à la population, la lutte contre le VIH/SIDA, l'accès à l'eau et la disponibilité de logement)	(les stratégies. rurales et agricoles, les infrastructures économiques et techniques, le soutien aux secteurs tertiaires.. y compris le tourisme, le transfert et la mise au point de nouvelles technologies)	(les réformes institutionnelles, les initiatives en matière de validité écologique, la promotion des valeurs culturelles et l'égalité des sexes).

PAYS DONNATEURS			
Allemagne			
<ul style="list-style-type: none"> - Crédit agricole - Réogramme de rachat de la dette - Fonds d'Etudes et d'expert 	<p>Santé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couverture sanitaire de la population du Hodh El Ghrabi - Tuberculose infantile à Nouakchott - Lutte contre la pauvreté - Condition féminine/genre - Développement urbain à Nouakchott et dans les Hodhs - Imprimerie Nationale - Eradication Esclavage - Formation Technique et Professionnel - Lacs Tamourt et Hodh Echargui - FTP 	<p>Développement Rural</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement intégré du Guidimakha - Gestion intégrée des ressources intégrées dans l'Est Mauritanien (GIRNEM) - Surveillance et contrôle des Pêches II (351 millions) - Barrage dans l'Affolé - Infrastructures fluviales - Bacs de Rosso - Lac tamourt et lacs H écharghi - Gestion des ressources naturelles du Guidimagha (205,48 millions) - Prog intégré de gestion des ressources naturelles du Guidimagha (205,47 millions) 	<p>Renforcement Institutionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui à la Cour des Comptes - Appui au Parlement - Appui à l'inspection générale des finances - Promotion des collectivités locales - Développement communal et décentralisation <p>Environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion du PNBA - Mise en œuvre des conventions de lutte contre la désertifications et protection biodiversité. - Eradication séquelles esclavage - Bonne gouvernance

Espagne			
<ul style="list-style-type: none"> -Fonds d'Etudes et d'Experts 	<ul style="list-style-type: none"> - Aide alimentaire et d'urgence - Construction de l'hôpital de Nouadhibou (assistance au fonctionnement) - Construction de l'hôpital de Chinguitti (ONG) - AEP de Chinguitti - Lutte anti-acridienne - Education (fonds fast track, BM) - Réduction mortalité maternelle infanto juvénile - Culture - Programme Twize - Promotion AGR - Pg. Eradication Séquelles esclavages - Pg. D'accueil/ réinsertion réfugiées - Pg. de renforct. Sécurité alimentaire - Prog promotion économique groupes défavorisés 	<p>Pêche</p> <ul style="list-style-type: none"> - Extension du Port de Nouadhibou (2223 millions) - Port de pêche artisanale au sud de Nouakchott - Renforcement du Port de Nouadhibou + Balisage + achat remorqueur (403,65 millions) - Sécurisation des approvisionnements et produits pétroliers - Electrification de la Vallée (connexion Rosso-Boghé) (702,17 millions) - Electrification rurale (ADER) - Surveillance Pêche - Renforcement des infrastructures sociales - Prog de valorisation irrigué pour souveraineté alimentaire (217,62 millions) - Electrification solaire de zones dans le centre et l'Est (205,48 millions) 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement intégré de la Ville de Oulata - Parc national diawling - Réserves transfrontalière - Pg. Décentralisation par le Dév. Local - Lutte antimine (formation) - Aménagement des axes hydrauliques dans la vallée - Eradication séquelles esclavage

A. Développement Economique	B. Développement Social	C. Activité du Secteur Productif	D. Questions Thématiques Transversales
France			
<ul style="list-style-type: none"> - Développement du secteur privé - Grands Moulins de Mauritanie - Crédits aux banques commerciales - Gestion des finances publiques - Appui à Air Mauritanie Contrat de désendettement et de développement - Fonds d'études et d'experts - Recensement général population et de l'habitat 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet urbain Nouakchott et Nouadhibou - PNDSE (2065,49 millions) - 3 ème C2D - 2 ème C2D - Gestion des RH/MFPMA - Appui à l'autonomie des systèmes sanitaires - Consolidation de la réforme du système éducatif - Programme d'appui à l'enseignement supérieur - Aide alimentaire - Amélioration de l'accès à l'eau et l'assainissement - Lutte anti-acridienne - AEP du Guidimakha et du Gorgol - Appui à la Lutte contre la pauvreté. - Projet adduction eau - Projet d'appui au français - AGORA : dév. Social des quartiers périphériques de NKTT. - Fonds social de développement - Projet d'appui à la CUN - Programme d'accueil/réinsertion réfugiés mauritaniens - Projet d'appui au Français 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement intégré de la vallée du Fleuve Sénégal - Pg. Décentralisation pour le développement Local - Mise en œuvre plans d'aménagement pêcheries - Electrification rurale décentralisée - Aéroports secondaires et secteur aéroportuaire - Mise aux normes de sécurité de l'aéroport d'Atar - Gestion du Port Autonome de Nouadhibou - Développement de la Pêche artisanale - Surveillance des pêches - Centrale électrique de Zouerate (SNIM) - Développement des réseaux électriques de Nouadhibou et Nouakchott - Centrale électrique de Zouerate (SNIM) - Intervention AFD et proparco dans le secteur privé - Appui à la décentralisation PAFIEM - Projet fonds social - AEP centre secondaire Guidimagha et Gorgol (592,67 Millions) - Impact du pétrole et du gaz sur l'environnement - PDDO III 	<ul style="list-style-type: none"> - PDU - PADEM II (105,30 millions) Environnement - Protocole de Montréal - Banc d'Arguin (140 millions) - Gestion durable des ressources halieutiques - Parc Diawling - Projet environnemental du littoral Institutionnel - Consolidation de l'état civil - Renforcement institutionnel du secteur minier - Renforcement institutionnel du secteur rural - Renforcement institutionnel de la Direction de l'Hydraulique - Appui à la décentralisation et à la déconcentration - Appui à la décentralisation communale de l'Assaba (137,36 millions) - Modernisation des médias - Construction et consolidation infrastructures rurales zone Lehdada

Chine			
- Remise de la dette à 80%	<ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures sanitaires - Hôpital de Kiffa - Centre national d'Hygiène - Infrastructures sportives (stades et entretien régulier) - Maisons de la Jeunesse - Equipes médicales permanentes à Kiffa et Sélibaby - Programme hydraulique dans le Tiris Zemmour, l'Adrar, Inchiri, le Tagant et Nouadhibou - AEP de Nouakchott (Idini) 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction du Port de l'Amitié et différentes extensions; - Construction des locaux de la SONADER - Construction des locaux de la Présidence - Don pour l'entretien périodique des infrastructures financées par la Chine - Construction de l'aéroport international de Nouakchott - Achat remorqueur pour le Port autonome de Nouakchott - Assistance technique répartie au MDRE (Chine-BAD-FAO) - Aménagement de la plaine de M'Pourié à Rosso - Programme HIMO - Construction et consolidation du Pg. VAINCRE 	

A. Développement Economique	B. Développement Social	C. Activité du Secteur Productif	D. Questions Thématiques Transversales
Japon			
<ul style="list-style-type: none"> - Ajustement structurel (don non projets japonais) - Allègement de la dette 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la production agricole (KRII) - Aide alimentaire (KR) - Construction de salles de classes à Nouakchott et Nouadhibou III (683 millions) - Construction d'écoles à Nouakchott et à Nouadhibou (490 millions) - Appui au SFPP de Nouakchott - Hydraulique Rurale (180 forages au Trarza 220 forages au Gorgol et Guidimakha) - Projet équipements sanitaires - Projet lutte contre le Ver de Guinée - Construction écoles (phase 1 et il) - Programme d'accueil/réinsertion réfugiés mauritaniens - Prog promotion économique des groupes défavorisés - Mise en œuvre de la stratégie de lutte anti-mines 	<ul style="list-style-type: none"> - Port artisanal à Nouadhibou - Extension et réfection des pontons et équipement du port artisanal de Nouadhibou - Extension de la centrale électrique de Nouakchott (154,80 millions) - Achat de bateaux pour le centre de recherche - Marché aux poissons à Nouakchott et son extension - fourniture d'intrants agricoles - Amélioration de la qualité sanitaire des produits de la pêche - Plant directeur pour les oasis - Plan directeur minier - Restructuration des entreprises publiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Assistance technique à la pêche - Assistance technique à l'Hydraulique - Stratégie pour la promotion de la femme

BAILLEURS MULTILATERAUX

Banque Mondiale

<ul style="list-style-type: none"> - Annulation de la dette - Soutien à la réforme fiscale - Réforme des secteurs des postes et télécommunications - Gestion des ressources publiques - Réforme des secteurs de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement - Programme de réduction de la dette - Restructuration des entreprises publiques - Restructuration du secteur bancaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement urbain - Programme éducation générale - PNDSE Amélioration de l'accès à l'enseign. fondamental (Fast Track) (3432,53 millions) - Construction d'un campus universitaire (développement enseignement supérieur) - Appui au secteur de la santé - Lutte contre le VIH/SIDA (MAP) (1066,19 millions) - Nutrition, sécurité alimentaire, mobilisation sociale (PASN) (670,75 millions) - Lutte anti-acridienne 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de lutte d'urgence contre le criquet pèlerin (781,84 millions) - Programme de développement intégré de l'agriculture irriguée en Mauritanie (PDIAIM) (1921,33 millions) - Programme de développement rural communautaire (PDRC) (2293,48 millions) - PACBV (556 millions) - PRISM II (2296,20 millions) - PRIM pétrole (1083,48 millions) - PST - Energie hydroélectrique régionale - Appui au secteur minier - Secteur des transports - CFED (108,36 millions) - PRECASP (1526,29 millions) - PASF - SFI intervient dans le secteur privé - Pêche : projet régional 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la déconcentration - Patrimoine culturel - Promotion du secteur privé - Appui au secteur de la justice - Appui à la bonne gouvernance - PDU (4162,93 millions) - PASF - renforcement capacités port de NKTT
---	---	---	--

FADES

<ul style="list-style-type: none"> - Réaménagement de la dette 	<ul style="list-style-type: none"> - AEP des 9 villes - AEP de Nouadhibou - AEP de Nouakchott à partir du Fleuve (16782,90 millions) - Projet santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des oasis (1135,20 millions) - Centrale électrique de Nouakchott et son extension - Centrale électrique de Nouadhibou et son Extension (4682,70 millions) - Programme électrification 24 CLM Phase II - Sécurisation des centres intérieurs de la Somelec (266,69 millions) - Acquisition de 2 groupes et renforcement des réseaux électriques de Nouakchott (1677 millions) - Electricité de Manantali pour la vallée (Kaédi-Boghé) - Electrification des 13 villes - Route de l'espoir - Route Nouakchott-Nouadhibou - Construction route Atar - Tidjikdja (255,42 millions) - Projet développement services hydro routiers dans les zones rurales (1736,86 millions) - Port Artisanal à Nouadhibou - Développement du secteur des mines 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme Hydraulique d'urgence III (8514 millions) - Programme d'urgence hydraulique rurale (don) - Construction et réhabilitation des barrages
---	---	---	--

		<ul style="list-style-type: none"> - Télécommunications (Domsat) - Secteur des mines - PDDO - Projet de protection des palmiers dattiers en Adrar 	
BAD			
<ul style="list-style-type: none"> - Pass-fiscalité - Restructuration de la dette - Restructuration des entreprises publiques - Gestion des ressources publiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement du secteur éducatif - Développement du secteur de la santé - Hydraulique villageoise et pastorale - AEP et assainissement de Nouakchott - AEP de Nouakchott à partir du Fleuve (2714,16 millions) - Lutte antiacridienne - AEP d'Adrar - Lutte contre la pauvreté - Développement de micro-finances et micro-entreprises (176,90 millions) - AEP et assainissement en milieu rural - PNDSE - PARPEF (124,17 millions) - PRECAMF 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'appui à la lutte préventive contre le criquet pèlerin (82,56 millions) - AEPA en milieu rural dans la zone méridionale (904,13 Millions) - Projet d'Appui à la lutte préventive contre le criquet pèlerin (82,56 Millions) - Développement du secteur de l'élevage (432,41Millions) - Développement agricole - Electricité de Manantali (Kaédi) - Centrale électrique de Nouakchott - Route Akjoujt-Atar - Route Rosso-Boghé (Rosso Mbignik) - Développement du secteur des mines (SNIM) - Développement du secteur pêche artisanale (phases I et II) - Gestion Intégrée des plantes aquatiques proliférantes - PAHABO (383,23 millions) - PADEL (1068,53 millions) - Projet de développement de la Pêche artisanale phase II 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui aux dimensions sociales de l'ajustement structurel - Appui institutionnel multi-sectoriel - Lutte contre les plantes aquatiques envahissantes - Appui à la Bonne Gouvernance - Lutte contre la pauvreté en milieu rural dans la zone méridionale

A. Développement Economique	B. Développement Social	C. Activité du Secteur Productif	D. Questions Thématiques Transversales
BID			
<ul style="list-style-type: none"> - Restructuration de la dette - Appui à la direction de la dette 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et équipement d'un centre de formation professionnelle à Nouakchott - Construction et équipement des centres de formation pour adultes à Atar et Néma - Développement du secteur éducatif (CAMPUS) - Appui à la lutte contre l'analphabétisme - Appui institutionnel à l'ENA - Hydraulique villageoise et pastorale (Tiris Zemmour et entre Nouakchott et Nouadhibou) - AEP de Nouakchott à partir du Fleuve (1831,8 millions) - Lutte anti-acridienne - PNDSE (1031,62 millions) - PLC alphabétisation et enseignement des adultes II - Prog renforcement de la sécurité alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui au secteur minier - Réhabilitation de périmètres agricoles - Aménagements hydro-agricoles Brakna Ouest • Route Nouakchott-Nouadhibou - Route Nouakchott-Atar - Route Magtaa-Lahjar-Kiffa - Hydrocarbures - Appui à la SONADER - Réhabilitation de petits et moyens périmètres irrigués au Brakna (396,15 millions) - PAHABO (725,86 millions) 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités de la banque de l'Habitat - PAGEP (244,72 millions) - PRISM II (387,10 millions) - Extension centrale électrique de NKTT (314,48 millions) - Construction de la route Atar – Tidjikja (589,65 millions)

ONU			
<ul style="list-style-type: none"> - Appui au développement du secteur privé (PNUD) - Promotion de l'entreprise privée - Micro-finance et la micro-entreprise dans la lutte contre la pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui au programme national de lutte contre la pauvreté - Projet pilote de lutte contre la pauvreté et de développement durable (PNUD) - Education des adolescents (FNUAP) - Santé de la reproduction (FNUAP) - Développement rural et sécurité alimentaire (PAM) - Programme RIM-UNICEF - Lutte contre la Paludisme (PNUD) - Lutte contre la Tuberculose (PNUD) - Lutte anti-acridienne (FAO) - Gestion des RH - Politique de population coordination plaidoyer ; - Education des filles et appui à la généralisation de l'EMP/EVF (16,61 millions) - Amélioration de l'efficacité de l'enseignement supérieur - implication des leaders religieux et alphabétisateurs - Promotion jeunesse et prévention du VIH/SIDA milieu des jeunes - Genre/Droits de la famille, femmes et enfants (24,92 millions) - Appui à la politique de population (10 millions) - Programme pays PAM 2003-2008/ Volet ressources naturelles (263,73 millions) - Appui participation Lutte Contre l'insécurité alimentaire (180,60 millions) - Programme pays PAM / volet ressources en eau / CPSSA - Mise en œuvre stratégie nationale lutte antimine - PNDSE /Améliorat° qualité de l'enseign. 1^{er} cycle secondaire - PNDSE /Amélioration qualité de l'enseignement Originel - Programme Education pour tous (27, 09 M) 		<ul style="list-style-type: none"> - Plan national pour l'environnement (PNUID) - Projet régional de gestion intégré des ressources en eau et de l'environnement du Fleuve (PNUD) - Projet régional de réhabilitation des terres dégradées (PNUD) - Protection de la biodiversité dans les zones arides (PNUD) - Initiative internet (PNUD) - Analyse et publication des données démographiques (PNUD) - Appui à la mise en place de l'observatoire du DHD(PNUD) - Programme national de renforcement des capacités (PNUD) - Programme global pour le renforcement du Parlement (2004-2007) - Programme de lutte contre l'abandon des terroirs (FENU) - Promotion de la société civile notamment la presse (UNESCO) - Promotion des droits de l'homme et de la société civile (PNUD) - Appui à la Bonne Gouvernance - Gestion des ressources en eau et de l'environnement Bassin Fleuve - Réhabilitation des terres de la Chamama - Promotion des communes de l'Assaba (32,68 millions) - Programme d'accueil/réinsertion réfugiés mauritaniens - Lutte contre la pauvreté (P ASK) - Programme des communes de l'Assaba - Décentralisation du développement social (366,39 millions)

--	--	--	--

A. Développement Economique	B. Développement Social	C. Activité du Secteur Productif	D. Questions Thématiques Transversales
Fonds de l'OPEP			
- Restructuration de la dette	- Imprimerie scolaire (IPN) - AEP de Nouakchott à partir du Fleuve (1612,50 millions) - Programme de renforcement de la sécurité alimentaire	- Aménagements agricoles - Elevage (181,11 millions) - Développement de la pêche artisanale - Route Nouakchott-Atar - Route Rosso-Boghé (Boghé – Mbignik) (399,02 millions) - Electrification de Tintane - Réhabilitation de la plaine de M'Pourié - Financement du secteur privé	- Lutte contre la pauvreté (P ASK)
FIDA			
-Restructuration de la dette		- Projet élevage - Projet développement des oasis III (670,8 millions) - Aménagements agricoles (Maghama décrite I et II) (498,42 millions) - Réhabilitation de la plaine de M'Pourié	- Lutte contre la pauvreté (PASK) (207,67 millions) -Appui au Banc d'Arguin - Lutte contre la pauvreté en milieu rural dans la zone méridionale

UE - COMMISSION EUROPEENNE			
AT MET et ENER (272,03 millions)	Route Kaédi – Mbout - Sélibaby – Gouraye (7195,50 millions) Rosso Boghé (Rosso Lexeiba) (4822,74 millions) Renouvellement du Port Minéralier de Nouadhibou (3861 millions)	PRS II (315 Millions)	- Appui au secteur de la Justice (229,35 millions) - PASOC (526,50 millions)

Géza, on propose d'ôter cette partie étant donné qu'il s'agit d'une matrice présentant les actions des bailleurs, donc hors CE. Qu'en penses tu ?

A. Développement Economique	B. Développement Social	C. Activité du Secteur Productif	D. Questions Thématiques Transversales
Allemagne			
Crédit agricole Dette Fonds d'Etudes et d'expert	Santé Esclavage Développement urbain Formation technique et professionnel	Développement Rural Surveillance et contrôle pêches Infrastructures fluviales Ressources naturelles	Renforcement Institutionnel Appui gestion finances publiques Gestion du PNBA Bonne gouvernance
Espagne			
Fonds d'Etudes et d'expert	Aide alimentaire et d'urgence Santé –Construction hôpitaux Culture Promotion économique défavorisés	Pêche- Ports Appui produits pétroliers Electrification Infrastructures sociales	Développement local Environnement – Diawling - Réserves transfrontalière Lutte antimine (formation) Esclavage
France			
Secteur privé Crédits aux banques commerciales Finances publiques Fonds d'études et d'experts Recensement population et l'habitat	Projets urbains Systèmes sanitaires Système éducatif Enseignement supérieur Aide alimentaire Eau et l'assainissement Pauvreté Refugiés	Développement Fleuve Sénégal Aménagement pêcheries Electrification rurale décentralisée Aéroports Pêche artisanale Réseaux électriques Environnement -Impact extractions	Environnement –parcs naturels Appui Institutionnel Décentralisation et déconcentration Modernisation des médias Infrastructures rurales
PAYS DONNATEURS			
Chine			
Remise de la dette	Infrastructures sanitaires Infrastructures sportives Programme hydraulique	Port Construction locaux Aéroport	
Japon			
Ajustement structurel Allègement de la dette	Production agricole Aide alimentaire Education Hydraulique Rurale Equipements sanitaires Réfugiés mauritaniens Groupes défavorisés	Port artisanal Centrale électrique NKC Plan directeur oasis Plan directeur minier Entreprises publiques.	Pêche Hydraulique Promotion de la femme

Banque Mondiale			
Annulation de la dette Réforme fiscale Entreprises publiques Secteur bancaire	Développement urbain Education générale Santé Lutte anti-acridienne	Agriculture irriguée Développement rural communautaire Energie hydroélectrique régionale Secteur minier Transports Modernisation de l'administration Secteur privé Pêche: projet régional	Déconcentration Patrimoine culturel Secteur privé Justice Bonne gouvernance
FADES			
Réaménagement de la dette	Développement local Santé	Oasis Centrales électriques et électrification Routes Port Artisanal à Nouadhibou Mines Télécommunications (Domsat)	Hydraulique Barrages
BAD			
Pass-fiscalité Restructuration de la dette Entreprises publiques Ressources publiques	Education Santé Hydraulique Lutte antiacridienne Lutte contre la pauvreté Micro-finances et micro-entreprises Milieu rural	Lute anti-acridienne Secteur de l'élevage Développement agricole Electricité Centrale électrique de Nouakchott Routes Mines Pêche artisanale	Dimensions sociales de l'ajustement structurel Appui institutionnel multi-sectoriel Bonne Gouvernance Pauvreté en milieu rural
BID			
Restructuration de la dette	Formation professionnelle Education Analphabétisme Appui institutionnel Hydraulique villageoise et pastorale Lutte anti-acridienne Sécurité alimentaire	Secteur minier Agriculture Routes Hydrocarbures	Habitat Centrale électrique de NKTT (314,48 millions)

ONU			
Secteur privé Micro-finance et micro-entreprise	Lutte contre la pauvreté Education Santé Développement rural et sécurité alimentaire Lutte anti-acridienne (FAO) Gestion des RH Genre/Droits de la famille, femmes et enfants Insécurité alimentaire (180,60 millions) Lutte antimine		Environnement - biodiversité Eau Réhabilitation des terres dégradées Données démographiques Renforcement des capacités Parlement Société civile -presse Droits de l'homme Bonne Gouvernance Réfugiés Décentralisation du développement social
OPEP			
Restructuration de la dette	Imprimerie scolaire Sécurité alimentaire	Aménagements agricoles Elevage (181,11millions) Pêche artisanale Routes Electrification Secteur privé	Lutte contre la pauvreté
FIDA			
Restructuration de la dette		Elevage Oasis Aménagements agricoles	Lutte contre la pauvreté Banc d'Arguin Lutte contre la pauvreté rurale

Liste des abréviations

ACP	Afrique Caraïbes Pacifique
ANE	Acteur Non Etatique
APE	Accord de Partenariat Economique
APU	Administration Publique
BCM	Banque Centrale de Mauritanie
BEI	Banque Européenne pour l'Investissement
CAS	Cadre d'Appui Stratégiques
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CE	Communauté Européenne
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CENI	Commission Electorale Nationale Indépendante
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
CMJD	Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DCE	Délégation de la Commission Européenne
DSP	Document de Stratégie Pays
EMIP	Enquête sur la Mortalité infantile et le Paludisme
ENER	Etablissement National d'Entretien Routier
EPCV	Enquête Permanente sur les Conditions de Vie
FED	Fonds Européen de Développement
FLEX	Financement des Fluctuations à Court terme des Recette d'Exportation
FMI	Fonds Monétaire International
FNRH	Fonds National des Revenus des Hydrocarbures
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
ITIE	Initiative sur la Transparence des Industries Extractives
MAED	Ministère des Affaires Economiques et du Développement
MCM	Mauritanian Copper Mines
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMRG	Office Mauritanien de Recherches Géologiques
PANE	Plan d'Action National pour l'Environnement
PAS	Programmes d'Ajustement Structurel
PERICLES	Programme Européen de Renforcement des Institutions des Collectivités Locales et de leurs Services
PIB	Produit Intérieur Brut
PIN	Programme Indicatif National
PNUD	Programme de Nations Unies pour le Développement
PRCSP	Programme de Renforcement des Capacités du Secteur Public
SNIM	Société Nationale Industrielle et Minière
SNDE	Société Nationale De l'Eau
SOMELEC	Société Mauritanienne d'Electricité
STABEX	
SYSMIN	
TBA	Taux Brut d'Accès (en première année du fondamental)
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TCF	Facilité de Coopération Technique
TMI	Taux de Mortalité Infantile
TMIJ	Taux de Mortalité Infanto Juvénile
UE	Union Européenne
VIH/SIDA	
\$US	Dollar Américain

